

Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20

Jérôme Blanc¹, Marie Fare², Oriane Lafuente-Sampietro³

25 avril 2020

Pour citer ce document :

Blanc Jérôme, Fare Marie, Lafuente-Sampietro Oriane (2020), *Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20* [Rapport], Lyon, Triangle - UMR 5206, Université Lumière Lyon 2, Sciences Po Lyon, 56 p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02535862>

Remerciements

Le questionnaire qui a donné lieu au rapport qui suit a été préparé et diffusé avec l'accord et les relais fournis par le Mouvement SOL et le Réseau MLCC. Nous remercions ces deux réseaux et les personnes associées pour cet accord et cette participation. Nous remercions également les personnes qui ont commenté des versions préalables du questionnaire et qui ont permis de l'améliorer ainsi que ceux qui ont favorisé sa diffusion et son administration. Enfin, nous remercions les acteurs des ML qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.

Déclaration d'intérêts

Cette enquête n'a fait l'objet d'aucun financement spécifique. Les ressources affectées ont été le temps de travail (sur budget public) des personnes ayant monté le questionnaire et l'ayant traité ensuite.

¹ Univ. de Lyon, Sciences Po Lyon, TRIANGLE, UMR 5206 CNRS. Email : jerome.blanc@sciencespo-lyon.fr

² Univ. de Lyon, Univ. Lumière Lyon 2, TRIANGLE, UMR 5206 CNRS. Email : m.fare@univ-lyon2.fr

³ Univ. de Lyon, Univ. Lumière Lyon 2, TRIANGLE, UMR 5206 CNRS. Email : o.lafuente-sampietro@univ-lyon2.fr

Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20

Résumé

L'enquête nationale sur les monnaies locales en France a été administrée en ligne de novembre 2019 à janvier 2020 avec l'aide du Mouvement SOL et du Réseau MLCC, qui l'ont fait circuler auprès de leurs membres. 65 associations ont répondu à l'enquête, dont deux ayant un projet de monnaie ne circulant pas encore. On estime le nombre de monnaies locales (ML) en circulation à 82 : les 63 réponses de ML représentent donc un taux de réponse de 76,8 %.

Si ce taux de réponse est statistiquement satisfaisant, certaines ML emblématiques de par leur ancienneté, taille ou spécificité manquent pour assurer une parfaite représentativité de la situation des ML françaises. Nous émettons cinq hypothèses pour expliquer la non-réponse : des problèmes internes aux ML n'ayant pas permis leur contact ou ne leur ayant pas permis de répondre, la lourdeur du questionnaire, une fatigue à l'égard des sollicitations des milieux de la recherche, la méfiance vis à vis d'autres ML, réseaux ou des milieux universitaires et l'absence d'un sentiment d'appartenance à la communauté des ML. Outre cette première limite, certaines questions s'avèrent manquantes et d'autres étaient formulées de façon trop ambiguë pour assurer l'homogénéité des réponses.

76 % des associations gérant des ML sont des associations autonomes et unitaires. Il existe par ailleurs deux réseaux locaux de ML regroupant plusieurs associations pour une même monnaie, respectivement composés de sept et deux associations. Six associations sont organisées sous la forme de groupes locaux gérant l'implantation de la ML dans leur communauté. Les monnaies sont en circulation depuis trois ans et dix mois en moyenne et il s'écoule deux ans et demi en moyenne entre le lancement du projet et la mise en circulation de la monnaie. Ce temps de maturation varie fortement selon la structure à l'origine du projet.

89,2 % des ML interrogées appartiennent à l'un des deux grands réseaux nationaux de ML. 30 ML sont affiliées uniquement au Réseau MLCC, 5 uniquement au Mouvement SOL et 23 sont affiliées aux deux réseaux. Les objectifs à l'origine des projets de ML sont souvent proches de ceux du manifeste du Réseau MLCC ou de la charte du Mouvement SOL. Ces objectifs et les valeurs sous-jacentes sont déclinés et concrétisés dans les chartes que les ML ont mis en place : 95,5 % l'ont fait pour leurs membres professionnels et 77 % pour leurs membres particuliers. Les deux objectifs les plus souvent déclarés, avec plus de 50 % des ML répondantes les ayant choisis, sont celui de la résilience territoriale par le développement de circuits courts et celui du renforcement du pouvoir citoyen et de la démocratie locale. La centralité de la dimension citoyenne des projets de ML se retrouve dans leurs modes de gouvernance : 67,5 % des ML mobilisent le consensus ou le consentement pour leurs prises de décisions et 15,5 % des ML utilisent une méthode sociocratique ou holocratique pour prendre des décisions.

57 % des ML répondantes déclarent un budget annuel inférieur à 10 000 €. Il existe une forte disparité vis à vis de l'accès à des financements publics. Ainsi 70 % des monnaies

locales avec un budget inférieur à 10 000 € déclarent ne pas recevoir de financements publics, alors que toutes les ML avec un budget supérieur à 50 000€ en reçoivent. 19 ML sur 60 ML actives et répondantes ont déclaré employer au moins un salarié. Parmi elles, 10 emploient également au moins un stagiaire ou service civique. En moyenne, ces ML emploient 1,7 salariés et 1,5 stagiaires ou services civiques en équivalent temps plein. Les ML déclarent en moyenne 18 bénévoles actifs, réalisant en moyenne 2 340 heures de bénévolat par an, avec une forte variabilité. Le nombre de bénévoles est positivement corrélé à la présence de salariés et au budget de la structure.

Si la plupart des ML prennent d'abord une forme papier, les associations se tournent de manière croissante vers des versions numériques en tant que complément au papier, au point qu'à terme un tiers des ML actuelles devraient circuler également sous forme numérique. Les ML exclusivement numériques sont en nombre très restreint. Le numérique est généralement mis en place au travers d'applications pour smartphone, les autres solutions étant très marginales. Le recours à une blockchain est également marginal, bien qu'en nombre croissant. Le coût du numérique conduit beaucoup de ML à opter pour des solutions mutualisées. Il apparaît cependant que plusieurs standards sont sur le point d'émerger, rendant potentiellement difficile l'interopérabilité des monnaies locales.

Près des deux tiers des ML ont prévu des frais de reconversion en euros des avoirs reçus par les prestataires adhérents, selon des modalités diverses. Un tiers d'entre elles, cependant, ne les appliquent pas. La fonte de la ML est quant à elle marginale, puisque si 15% des ML disent avoir prévu un mécanisme de fonte, seules 6,1 % l'appliquent effectivement.

La taille des ML est très hétérogène. L'indicateur simple le plus fiable dans ce cas est la médiane, qui coupe la distribution des données en deux parties égales. En 2018, les ML ont une masse monétaire médiane de 17 945 euros, 231 adhérents usagers, 76 adhérents prestataires et 9 comptoirs de change. Ces valeurs médianes sont très inférieures à la moyenne, qui est tirée vers le haut par la monnaie locale la plus grande. La taille de celle-ci ne cesse de s'accroître comparativement à toutes les autres, illustrant un phénomène de très forte polarisation entre les ML. En utilisant un indicateur synthétique de taille, il apparaît que les ML françaises se répartissent en cinq groupes (clusters) inégaux, le plus fourni étant composé de ML de petite taille.

Globalement, les 76 ML en circulation fin 2018 enregistraient 30 601 adhérents particuliers, 8 302 prestataires et une masse en circulation de 3,27 millions d'euros. En 2019, on peut estimer ces chiffres, pour 82 ML en circulation, à 34 871 particuliers, 9 614 prestataires et une masse monétaire de 4,4 millions d'euros. Les dynamiques à l'œuvre sont bonnes pour les très petites ML et pour la plus grande mais plus mitigées pour les ML de taille diverse entre ces deux extrêmes.

La masse de ML émise est couverte à plus de 97 % par le fonds de réserve. Celui-ci est principalement placé auprès de la Société financière de la NEF et du Crédit coopératif.

L'étude des dynamiques de conversion montre qu'il est important pour les ML de disposer d'un réseau étoffé de prestataires et de nombreux comptoirs de change où convertir des euros en ML. Concernant les taux de reconversion (rapport entre le volume d'euros convertis en ML et le volume de ML reconverties en euros), qui s'élèvent en moyenne à 79-80 %, il apparaît difficile de les réduire dans la mesure où les monnaies plus anciennes connaissent également les taux de reconversion les plus élevés. De ce point

de vue, les associations doivent trouver un juste équilibre entre d'un côté l'élargissement du réseau des prestataires et de l'autre celui des particuliers et leur utilisation de la ML, ce dernier point étant particulièrement difficile. Enfin, l'application de frais de reconversion sur les prestataires a un effet visible de limitation du taux de reconversion.

Concernant les effets de l'introduction d'une version numérique des ML aux côtés d'une version papier, le recul manque pour les évaluer correctement à ce stade.

L'Enquête révèle que les 63 monnaies locales en circulation couvrent environ 13 112 communes, elles sont donc potentiellement utilisables dans 37,5 % des communes françaises. 66 % des ML actives et répondantes estiment la population des bassins de vie où elles circulent à moins de 500 000 habitants et seules 8 ML déclarent un territoire comportant plus d'un million d'habitants.

Quasiment 90 % des ML répondantes entretiennent au moins une relation avec un autre acteur du territoire. Cependant, si l'on étudie plus précisément le nombre de relations et la diversité des partenaires impliqués, on constate peu de diversité dans les partenariats. De même, dans le cadre du soutien des ML aux acteurs du territoire, on observe que seulement 8 ML sur les 65 répondantes déclarent allouer des ressources à des partenaires, tandis que 13 autres en ont le projet ou y réfléchissent.

A l'exception de 29,5 % des ML répondantes qui n'entretiennent aucune relation avec les pouvoirs publics locaux et de 4,5 % ML qui sont en situation de conflit avec ces derniers, on peut observer que les modalités de soutien des collectivités territoriales à l'égard des ML reposent essentiellement sur de la facilitation et de l'apport de ressources matérielles et humaines (61 %), du financement (53 %), et de façon très minoritaire une participation au circuit monétaire par la réception de paiements en ML (9,5 %) et la dépense en ML (6,5 %).

Lorsque les pouvoirs publics soutiennent les ML via des subventions, cela s'inscrit principalement dans deux types de politiques publiques : pour 20 associations, le soutien financier est justifié au titre du projet lui-même, de l'innovation sociale ou du développement de la vie associative. Pour 17 associations, il est réalisé dans le cadre du soutien à l'économie de proximité, la relocalisation de l'économie, les circuits courts et l'ESS.

Table des matières

Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20	1
Remerciements	1
Déclaration d'intérêts	1
Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20	2
Résumé	2
Introduction	6
1. Repères méthodologiques	7
1.1. Présentation de l'enquête	7
1.2. La population étudiée	8
1.3. Les non-réponses.....	10
1.4. Limites de l'enquête et difficultés de traitement de certaines questions	11
2. Caractéristiques des associations.....	12
2.1. Structuration associative	13
2.2. Temps de maturation des projets	14
2.3. Appartenance à un réseau	15
2.4. Valeurs à l'origine des projets de monnaies locales	16
2.4. Gouvernance / modes de prises de décision	19
2.6. Ressources financières.....	20
2.7. Ressources humaines	21
3. Caractéristiques monétaires.....	24
3.1. Les formes choisies des monnaies locales et leurs coûts.....	24
3.2. Les règles de reconversion.....	27
3.3. La fonte.....	28
4. Activité monétaire des associations	29
4.1. Problèmes liés aux données recueillies	30
4.2. De grands écarts entre les monnaies locales.....	31
4.3. La distribution des ML selon la taille	32
4.4. Une vue globale de l'activité des ML et de son évolution.....	34
4.5. Le fonds de réserve.....	36
4.6. Conversions et reconversions.....	38
4.7. Peu d'informations à ce stade sur les effets du numérique.....	41
5. Les liens avec les acteurs socio-économiques du territoire.....	42
5.1. Espace de circulation des monnaies locales	43
5.2. Liens et relations aux acteurs du territoire.....	44
5.3. Soutien aux acteurs du territoire.....	47
5.4. Liens avec les pouvoirs publics	48
Conclusion	53
Annexe – les 82 monnaies locales en circulation recensées fin 2019.....	54
Références citées	57

Introduction

Les monnaies locales se sont considérablement développées en France depuis 2010, année de lancement des premières d'entre elles sous leur forme actuelle. De façon générale, ce sont des dispositifs monétaires mis en place par des structures associatives, destinés à circuler dans l'économie marchande et non marchande formelle au niveau local. Les moyens de paiement libellés dans l'unité de compte interne sont émis à l'occasion d'une conversion d'euros, qui donne lieu au dépôt d'un fonds susceptible d'être mobilisé lors des opérations de reconversion en euros. Celles-ci sont limitées aux seuls adhérents professionnels. Ces monnaies locales sont utilisées en complément de l'euro et ne visent pas son remplacement.

En 2019, une enquête à vocation nationale a été lancée par un groupe de chercheurs liés au laboratoire Triangle (Unité mixte de recherche 5206 du CNRS, Sciences Po Lyon / Université Lumière Lyon 2). Elle visait à recueillir des informations au niveau de ces organisations. Elle devait concerner prioritairement les monnaies locales en circulation, mais était également ouverte à des projets de monnaies locales. Elle s'est appuyée sur les deux réseaux qui structurent la plupart du champ des monnaies locales en France : le réseau des Monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC) d'un côté, l'association Mouvement SOL de l'autre. Il s'agissait de dégager des informations et données sur l'ensemble du champ des monnaies locales en France, dix ans après le démarrage des premières d'entre elles. La dynamique importante des monnaies locales en France et désormais leur ancienneté le justifiait. Le présent document est un rapport établi à partir des données collectées à travers cette enquête mais également par croisement de ces résultats avec d'autres données recueillies par ailleurs. Il a été convenu que ce rapport ne mentionnerait pas les cas de monnaies locales mais les présenterait sous un angle purement statistique et anonyme.

Une première section présente les conditions méthodologiques de l'enquête. La deuxième section se concentre sur les caractéristiques des associations (structuration, gouvernance, ressources, etc.). La troisième section s'intéresse aux caractéristiques des monnaies mises en place. La quatrième section étudie l'activité monétaire des associations, à partir de données sur leur taille, les fonds de réserve, etc. La cinquième section se concentre sur les rapports multiples des associations, et donc des projets monétaires, aux acteurs du territoire, y compris les pouvoirs publics locaux.

1. Repères méthodologiques

On présente tout d'abord l'enquête (1.1) puis la population étudiée, celle des ML en France (1.2). On avance quelques hypothèses pour rendre compte des non-réponses (1.3) et on finit sur quelques limites et difficultés de traitement de l'enquête (1.4).

Résumé

L'enquête nationale sur les monnaies locales en France a été administrée en ligne de novembre 2019 à janvier 2020 avec l'aide du Mouvement SOL et du Réseau MLCC, qui l'ont fait circuler auprès de leurs membres. 65 associations ont répondu à l'enquête, dont deux ayant un projet de monnaie ne circulant pas encore. On estime le nombre de ML en circulation à 82 : les 63 réponses de ML représentent donc un taux de réponse de 76,8 %.

Si ce taux de réponse est statistiquement satisfaisant, certaines ML emblématiques de par leur ancienneté, taille ou spécificité manquent pour assurer une parfaite représentativité de la situation des ML françaises. Nous émettons cinq hypothèses pour expliquer la non-réponse : des problèmes internes aux ML n'ayant pas permis leur contact ou ne leur ayant pas permis de répondre, la lourdeur du questionnaire, une fatigue à l'égard des sollicitations des milieux de la recherche, la méfiance vis à vis d'autres ML, réseaux ou des milieux universitaires et l'absence d'un sentiment d'appartenance à la communauté des ML. Outre cette première limite, certaines questions s'avèrent manquantes et d'autres étaient formulées de façon trop ambiguë pour assurer l'homogénéité des réponses.

1.1. Présentation de l'enquête

La conception du questionnaire a commencé au printemps 2019 et a abouti à une première proposition présentée en septembre 2019 aux deux réseaux français de monnaies locales : Mouvement SOL et Réseau des monnaies locales complémentaires et citoyennes. Ceux-ci ont présenté la première version du document à leurs adhérents afin d'obtenir leurs avis sur l'enquête et d'éventuelles remarques sur le questionnaire. Beaucoup de ces retours ont été pris en compte afin de modifier la formulation de certaines questions, d'en ajouter de nouvelles et d'affiner des options de réponses.

L'enquête a par la suite été administrée en format numérique en novembre 2019 par l'intermédiaire des deux réseaux, qui ont transmis le lien vers le questionnaire à leurs contacts dans les associations de ML. Dans les semaines suivant le lancement de l'enquête nous avons également transmis le questionnaire définitif aux réseaux en format PDF afin d'en donner l'accès aux associations de ML, de sorte qu'elles puissent préparer leurs réponses en amont de renseigner le questionnaire en ligne. En effet, certaines questions portant sur des données quantitatives pouvaient nécessiter la participation d'autres personnes que le répondant initial.

L'enquête devait initialement s'arrêter le 9 décembre. Cependant, seules 36 ML avaient entièrement répondu au questionnaire à cette date et plusieurs monnaies locales avaient exprimé leur besoin d'un délai afin de pouvoir répondre aux questions demandant d'investiguer les comptes des associations. Nous avons donc choisi de prolonger l'enquête jusqu'en janvier 2020, avec un arrêt définitif le 3 février 2020. Plusieurs relances ont été effectuées auprès des ML en activité pour assurer un maximum de réponses. Les monnaies locales en projet n'ont pas été relancées. Le 3 février 2020, l'enquête avait 65

répondants dont deux monnaies locales non encore actives, soit un taux de réponse de 76,8 % pour les monnaies locales actives (cf. infra). Cependant, comme certaines associations n'ont pas pu répondre à une partie des questions du fait de la difficulté à trouver l'information, il y a plusieurs cas de réponses partielles, que nous précisons lors des traitements.

Le questionnaire a été réalisé grâce au logiciel Lime Survey et était composé de 5 grands groupes de questions. Au total, 49 questions étaient disponibles, mais tous les répondants n'étaient pas assujettis à chacune d'entre elles, les questions s'adaptant au profil de la monnaie concernée (Tableau 1). Plusieurs questions, notamment celles du groupe « Volume de la monnaie locale » étaient des tableaux pouvant comprendre jusqu'à 6 cases.

Tableau 1 - Questions et thématiques de l'Enquête 2019-20

Groupe de questions	Type d'informations demandées	Nombre de questions
Identification du projet	Nom de la ML, localisation, date de lancement/création, adhésion aux réseaux	13
Format de la monnaie en circulation	Choix du format numérique ou papier, coûts associés, technologies, gouvernance, chartes, fontes, taux de reconversion, etc.	9
Volume et activité de la monnaie locale	Masse monétaire, fonds de réserve, nombres d'adhérents particuliers et professionnels, etc.	8
Fonctionnement de la structure	Budget, salariés, bénévolat, relations aux pouvoirs publics, partenaires financiers, relations à d'autres acteurs du territoire, etc.	13
Suites de la recherche	Intérêt pour participer à d'autres projets de recherche et type d'études souhaitées	6

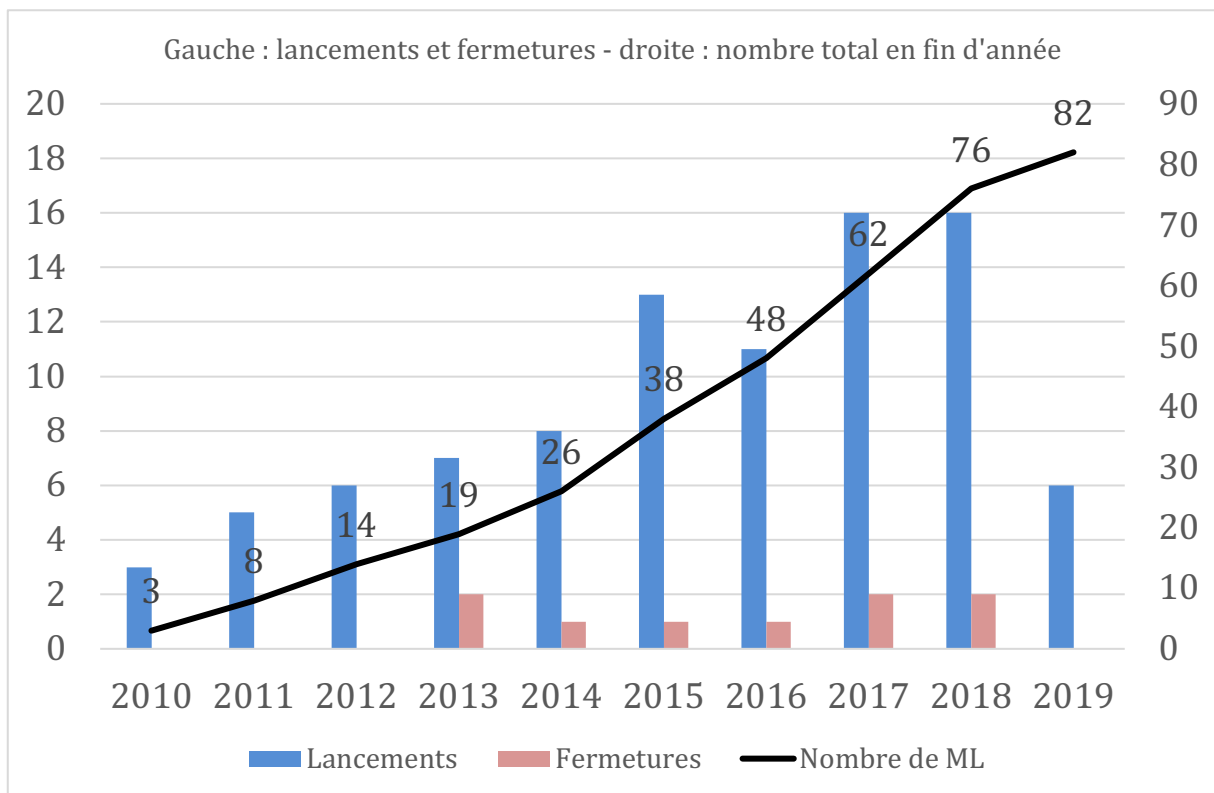
1.2. La population étudiée

On peut estimer à 82 le nombre de monnaies locales en circulation fin 2019⁴. La Figure 1 présente l'évolution estimée de ce nombre depuis 2010 en présentant à la fois le nombre deancements annuels et le nombre de fermetures. La France apparaît clairement comme l'un des deux pays au monde les plus concernés par les ML, avec le Brésil où le nombre exact de ML du type étudié ici n'est pas connu, mais où il existe plus d'une centaine de banques communautaires de développement, à l'origine par exemple de la monnaie Palmas. Au total, 91 ML ont été lancées entre le début 2010 et la fin 2019, et neuf d'entre elles ont fermé, certaines ayant fusionné avec une autre. On note néanmoins en France une inflexion nette quant à l'émergence de nouvelles ML en 2019 : la croissance du

⁴ Cette estimation provient de la confrontation des informations fournies par le site <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/>, par les retours de l'enquête, par les contacts pris auprès d'associations qui n'avaient pas répondu et par un premier travail de constitution de base de données (voir Blanc et Lakócai, 2020) en collaboration notamment avec le programme de recherche MOLONA (Monnaies locales en Nouvelle-Aquitaine) piloté par Yannick Lung (2018-21). Voir en annexe la liste de ces 82 monnaies locales.

nombre de ML s'est très nettement ralenti pour retrouver, en 2019, un même nombre deancements qu'en 2012 après plusieurs années d'envolée. C'est ainsi l'année où l'on enregistre le taux de croissance du nombre de ML le plus faible depuis leur démarrage en 2010 (+7,9 %). On peut raisonnablement supposer que l'extension rapide du nombre de ML constatée durant la décennie 2010 ne se poursuivra pas dans les quelques années qui viennent.

Figure 1 - Nombre de monnaies locales en circulation en France, 2010-19



Nota : ne sont pas prises en compte dans ce graphique les expériences de monnaie SOL initiées avant 2010, étant donné qu'elles ne relevaient pas du même fonctionnement que les monnaies locales dont ce rapport fait état.

Les réponses obtenues dans l'Enquête 2019-20 concernent 63 monnaies locales effectivement en circulation, soit un taux de réponse de 76,8 %. Le Tableau 2 compare trois sources de données et d'informations à vocation systématique et permet de spécifier les différences de l'Enquête 2019-20 à leur égard.

Tableau 2 – Sources de données sur les monnaies locales en France

	Fourel et Magnen (2015)⁵	Blanc et Lakócai (2020), en lien avec le programme MOLONA	Enquête nationale 2019-20
Période concernée par les données	2014	2018	2018 et 2019
Nombre de ML en circulation concernées par les données	14	75	63
Nombre estimé de ML en circulation au moment de l'enquête	18 (fin mars 2014)	77 (au cours de l'année 2018)	82 (fin décembre 2019)
Taux de réponse ou de complétude des données	77,8 %	97,4 %	76,8 %
Nombre de ML en projet concernées par les données	18	0	2
Type de données	Quantitatives et qualitatives par réponse à questionnaire de responsables ou délégués associatifs	Quantitatives, par collecte d'informations de multiples sources (sites web et informations des associations, médias, etc.)	Quantitatives et qualitatives par réponse à questionnaire de responsables ou délégués associatifs
Avantages	Enquête systématique, données multidimensionnelles	Enquête systématique et résultats proches de l'exhaustivité sur quelques données quantitatives simples	Enquête systématique, données multidimensionnelles sur de nombreux items
Défauts	Récolte sur expériences hétéroclites (pas seulement ML)	Approximations et extrapolations	Des ML anciennes, importantes ou originales sont absentes

1.3. Les non-réponses

Un taux de réponses de 76,8 % est très satisfaisant eu égard aux critères employés généralement pour évaluer la représentativité des données fournies dans des enquêtes. Il n'en reste pas moins que certaines associations n'ont pas fourni de réponses. Nos tâtonnements et les échanges que nous avons eus avec certains contacts nous permettent

⁵ Il s'agit du rapport fourni par Christophe Fourel et Jean-Philippe Magnen à l'issue de la « mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux ». Dans le cadre de cette mission, un questionnaire a obtenu 37 réponses dont 32 « correspondant à des monnaies locales complémentaires « classiques » », et parmi elles 17 étaient en circulation, contre 15 en projet (2015, p. 285). Selon notre examen a posteriori des retours fournis pour cette première enquête, seuls 14 des 32 cas de monnaies locales étaient effectivement en circulation au moment de l'enquête.

de fournir plusieurs hypothèses (non exhaustives et complémentaires) éclairant les non-réponses.

Une première hypothèse justifiant certaines non-réponses, et que vient étayer plusieurs retours que nous avons eus, tient à des problématiques internes ayant empêché la réponse. Un premier problème peut être l'emploi d'adresses de contact inadéquates ou mal redistribuées. Certaines adresses de contacts utilisées étaient des adresses génériques et non de personnes physiques. Elles n'étaient peut-être pas relevées régulièrement ou étaient relevées par des personnes qui n'étaient pas en mesure de répondre à l'enquête et n'ont pas su à qui transmettre le questionnaire au sein de leur association. Nous avons cherché à compléter les réponses en relançant les associations concernées par d'autres biais que les adresses initialement utilisées. La non-réponse peut ici être le signe d'une faiblesse de l'équipe (souvent bénévole). Dans certaines ML, c'est un moment de transition, de crise ou de défaillance sérieuse de l'association qui a pu rendre inopportune ou impossible la réponse à l'enquête. Certaines s'acheminaient vers un arrêt à relativement courte échéance.

La lourdeur du questionnaire est une deuxième justification possible de certaines non-réponses. La difficulté de certaines questions nécessitait une phase préalable de collecte de l'information. Par ailleurs, des problèmes techniques liés au questionnaire en ligne ont pu conduire à stopper rapidement le processus de réponse au questionnaire, voire à ne pas l'engager en ayant connaissance des questions. Plusieurs retours de répondants justifient cette hypothèse de lourdeur. Afin d'en limiter les effets, nous avons rapidement fourni aux répondants, via les réseaux, une copie en format PDF du questionnaire pour que les questions puissent être préparées avant de répondre en ligne.

Une troisième hypothèse tient à une certaine fatigue à l'égard des sollicitations à des fins de recherche par des étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs, qui peuvent s'ajouter aux sollicitations de médias. Cette fatigue est avérée, y compris dans des associations dynamiques. Elle peut se combiner aux deux hypothèses précédentes.

A cela s'ajoute une quatrième hypothèse liée à la méfiance entre associations émettrices, soit à l'intérieur des réseaux eux-mêmes, soit entre réseaux. Cette méfiance, qui trouve son origine dans des divergences de perception sur ce qu'est ou devrait être une monnaie locale a pu conduire à refuser de fournir des informations. Au moins une non-réponse, explicitée par un courrier, justifie cette hypothèse. Une autre méfiance porte cette fois sur les universitaires et des chercheurs et s'appuie sur la perception de différences idéologiques, de biais dans les enquêtes menées ou de risques de récupération ou d'usage non souhaité des données fournies.

Enfin, cinquième hypothèse, il se peut que certaines ML ne se reconnaissent pas dans les deux réseaux mentionnés, avec la possibilité que les contacts associatifs sollicités ne pensent pas que leur dispositif fasse partie d'un mouvement plus large de monnaies locales. Cela dit, au vu des réponses attendues, cette hypothèse semble peu pertinente.

1.4. Limites de l'enquête et difficultés de traitement de certaines questions

Si un taux de réponse de 76,8 % est élevé, on peut néanmoins regretter que plusieurs associations n'aient pas répondu (soit à l'enquête dans son ensemble, soit à des questions précises de l'enquête), car leur ancienneté, leur taille ou leurs spécificités auraient permis d'avoir une image plus précise de l'ensemble des ML.

Par ailleurs, le questionnaire aurait pu être complété de quelques questions telles que les modalités de bonification à l'entrée, par lesquelles certaines associations encouragent la conversion d'euros en ML en attribuant un bonus.

Certaines questions sont apparues difficiles à traiter. Pour certaines d'entre elles, la difficulté tenait au caractère très subjectif des réponses apportées, de sorte qu'une autre personne de la même association aurait pu répondre différemment : c'est le cas notamment des questions sur les « valeurs » au cœur du projet.

Pour d'autres questions, la formulation adoptée était trop ambiguë, donnant lieu à diverses interprétations de la part des répondants. C'est ainsi qu'une confusion a été repérée entre la date de démarrage du projet de création d'une monnaie locale (ce qui était demandé) et la date de création formelle de l'association porteuse (qui a parfois été donnée, alors que la création de l'association porteuse est le résultat d'un processus parfois déjà long). Une autre confusion repérée concernait la forme associative. Ensuite, les questions sur le coût du numérique ont pu être interprétées sous l'angle de ce que cela coûte à l'association ou sous l'angle des frais chargés sur les utilisateurs. De plus, la question relative à la présence de charte pour les professionnels et les particuliers a pu faire l'objet d'interprétations différentes entre les ML disposant de deux chartes selon les publics et les ML disposant d'une seule charte (commune aux deux). Enfin, les questions relatives au soutien des acteurs du territoire et aux partenariats, si elles arrivaient en fin de questionnaire, ont fait l'objet de réponses ambiguës, parfois incohérentes au regard d'autres questions (notamment sur l'usage du fonds de réserve ou au regard des caractéristiques monétaires) ce qui a rendu leur interprétation parfois délicate. Lorsque ces confusions ont été repérées, il a parfois été possible redresser les réponses après échange avec les personnes-contacts, sans quoi la réponse était neutralisée.

2. Caractéristiques des associations

Cette section présente les grandes caractéristiques des associations porteuses des ML, à partir des résultats de l'enquête. On présente tout d'abord la manière dont les associations sont structurées (2.1) et du temps de maturation des projets (2.2), puis de leur adhésion ou affiliation à l'un des deux grands réseaux nationaux (2.3) et des valeurs qui les guident (2.4). On discute ensuite des modalités de gouvernance choisies par les ML (2.5) et de leurs ressources financières (2.6) et humaines (2.7).

Résumé

76 % des associations gérant des ML sont des associations autonomes et unitaires. Il existe par ailleurs deux réseaux locaux de ML regroupant plusieurs associations pour une même monnaie, respectivement composés de sept et deux associations. Six associations sont organisées sous la forme de groupes locaux gérant l'implantation de la ML dans leur communauté. Les monnaies sont en circulation depuis trois ans et dix mois en moyenne et il s'écoule deux ans et demi en moyenne entre le lancement du projet et la mise en circulation de la monnaie. Ce temps de maturation varie fortement selon la structure à l'origine du projet.

89,2 % des ML interrogées appartiennent à l'un des deux grands réseaux nationaux de ML. 30 ML sont affiliées uniquement au Réseau MLCC, 5 uniquement au Mouvement SOL et 23 sont affiliées aux deux réseaux. Les objectifs à l'origine des projets de ML sont souvent proches de ceux du manifeste du Réseau MLCC ou de la charte du Mouvement SOL. Ces objectifs et les valeurs sous-jacentes sont déclinés et concrétisés dans les chartes

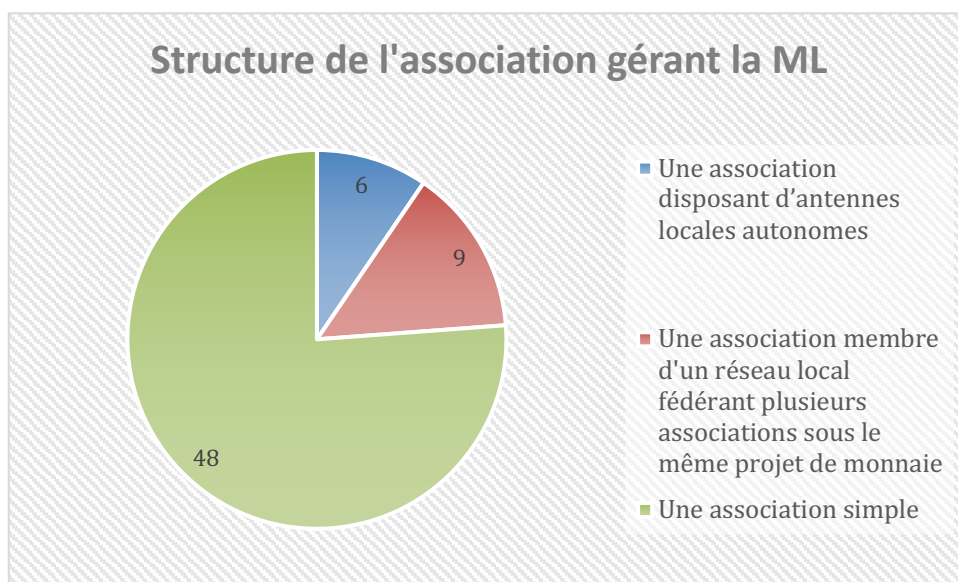
que les ML ont mis en place : 95,5 % des ML l'ont fait pour leurs membres professionnels et 77 % pour leurs membres particuliers. Les deux objectifs les plus souvent déclarés, avec plus de 50 % des ML répondantes les ayant choisis, sont celui de la résilience territoriale par le développement de circuits courts et celui du renforcement du pouvoir citoyen et de la démocratie locale. La centralité de la dimension citoyenne des projets de ML se retrouve dans leurs modes de gouvernance : 67,5 % des ML mobilisent le consensus ou le consentement pour leurs prises de décisions et 15,5 % des ML utilisent une méthode sociocratique ou holacratique pour prendre des décisions.

57 % des ML répondantes déclarent un budget annuel inférieur à 10 000 €. Il existe une forte disparité vis à vis de l'accès à des financements publics. Ainsi 70 % des monnaies locales avec un budget inférieur à 10 000 € déclarent ne pas recevoir de financements publics, alors que toutes les ML avec un budget supérieur à 50 000€ en reçoivent. 19 ML sur 60 ML actives et répondantes ont déclaré employer au moins un salarié. Parmi elles, 10 emploient également au moins un stagiaire ou service civique. En moyenne, ces ML emploient 1,7 salariés et 1,5 stagiaires ou services civiques en équivalent temps plein. Les ML déclarent en moyenne 18 bénévoles actifs, réalisant en moyenne 2 340 heures de bénévolat par an, avec une forte variabilité. Le nombre de bénévoles est positivement corrélé à la présence de salariés et au budget de la structure.

2.1. Structuration associative

76 % des associations gérant des ML sont des associations autonomes et unitaires (Figure 2). Neuf associations font partie d'un réseau plus large fédérant plusieurs associations au sein de la même monnaie. Ces neuf associations sont ainsi regroupées au sein de deux réseaux locaux de monnaies locales, l'un composé de deux associations et l'autre de sept. Enfin, six associations se sont organisées sous la forme de petits groupes locaux plus ou moins autonomes gérant l'implantation de la monnaie dans leur communauté.

Figure 2 - Structure des associations



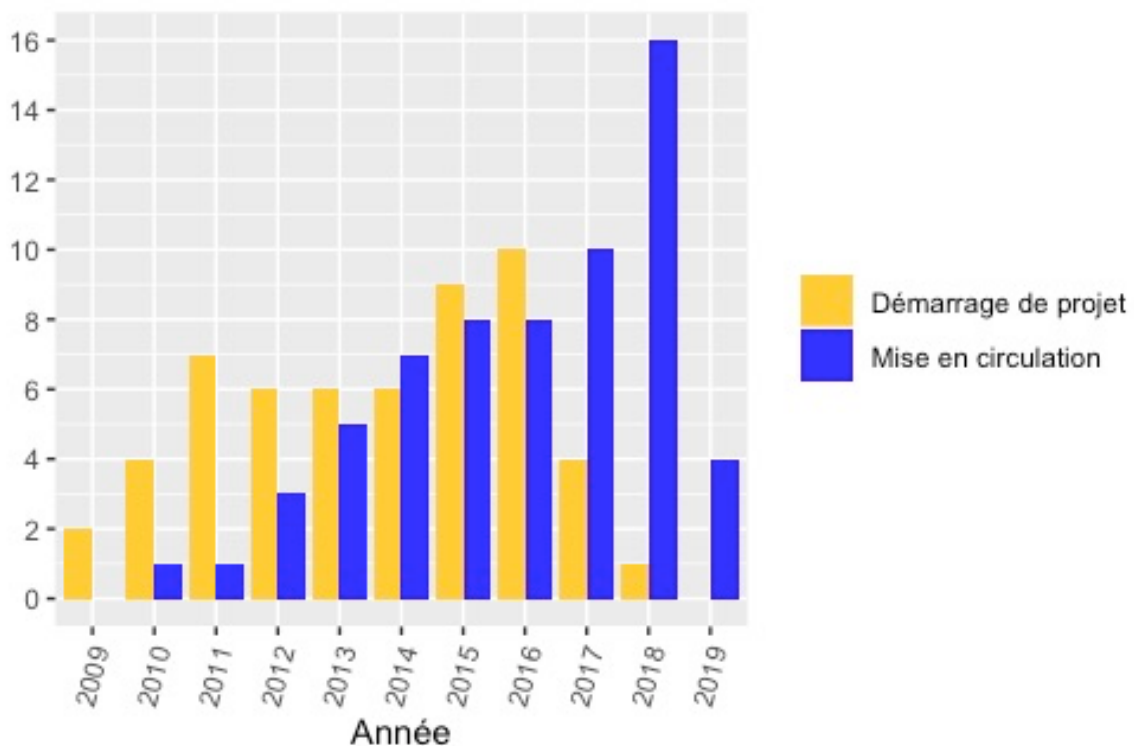
Nota : réponses des 63 monnaies locales actives

40 % des projets de monnaies locales répondantes proviennent de groupes de citoyens ou collectifs informels s'étant organisés pour fonder l'association qui gère actuellement la monnaie. Quatre monnaies ont été créées à l'initiative de collectivités territoriales et deux par des organisations publiques ou parapubliques. Presque un quart des ML répondantes ont quant à elles été fondées par des structures préexistant à l'association actuelle et ayant démarré le projet. Ces structures sont souvent des associations et parfois les autres associations d'un réseau local fédérant ces monnaies.

2.2. Temps de maturation des projets

Les ML interrogées déclarent des démarrages de projet à partir de 2009 et jusqu'en 2018 (Figure 3). Les premières mises en circulation ont lieu, quant à elles, à partir de 2010 et jusqu'en 2019, avec le lancement prévu en 2020 de deux monnaies pas encore actives. Selon l'Enquête 2019-20, l'année 2018 culmine largement avec la mise en circulation de 16 ML, succédant au démarrage de 18 projets en 2015 et 2016. En moyenne, les 63 ML répondantes sont en circulation depuis 3 ans 10 mois, avec une médiane à 3 ans et 5 mois. La plus ancienne circule depuis 9 ans et 4 mois et la plus récente depuis 9 mois.

Figure 3 - Création des projets et mise en circulation des ML



Nota : réponses de 55 ML pour le démarrage du projet et de 63 ML pour la date de lancement

La mise en circulation d'une monnaie locale suit un temps parfois long de maturation du projet, à partir de premières réunions où est lancé le projet. A partir de l'Enquête 2019-20, complétée d'autres observations, il apparaît qu'il s'écoule en moyenne 29,4 mois entre le moment où le projet est lancé et la mise en circulation de la monnaie (sur 58 observations au total), soit un peu moins de deux ans et demi. Les écarts sont cependant importants entre les ML et le temps le plus court enregistré est de 3,9 mois, tandis que le

plus long est de 72,9 mois. La médiane, c'est-à-dire la valeur qui coupe la distribution en deux parts égales, est de 24,9 mois.

Tableau 3 - Temps de maturation par structure à l'origine du projet

Origine de la structure	Nombre de mois entre la création du projet et la mise en circulation		Nombre de réponses
	Moyenne	Médiane	
La structure actuelle	26,9	20,0	17
Un collectif informel qui a créé la structure actuelle	32,3	28,5	24
Une collectivité locale	14,5	8,0	4
Une organisation publique ou parapublique locale	21,0	21,0	1
Une structure antérieure	25,5	24,5	8

Nota : réponses de 55 ML actives à l'Enquête 2019-20

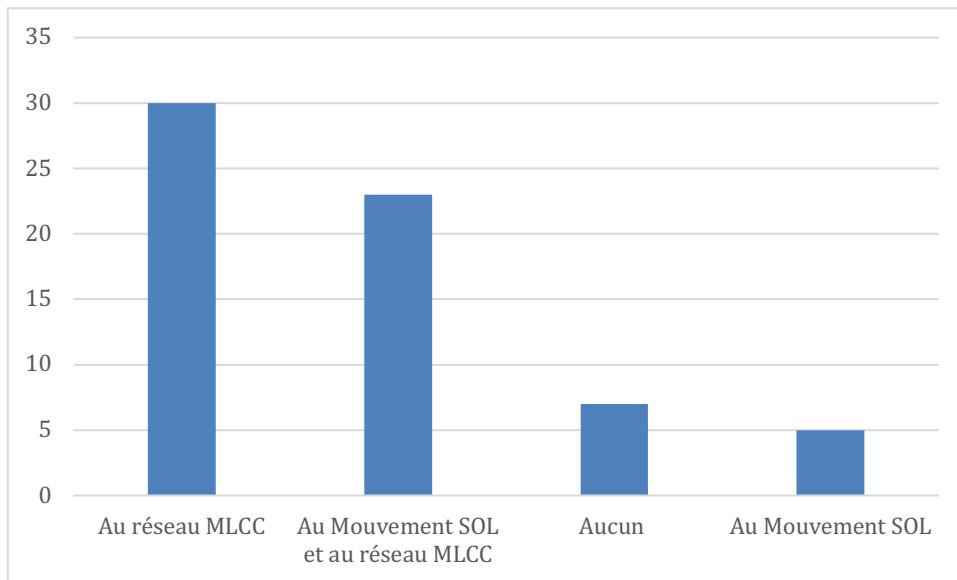
Le temps de maturation du projet est le plus long lorsqu'un collectif de citoyens est à l'origine du projet (Tableau 3). Il est le plus court lorsqu'il est décidé par une collectivité territoriale. Cet écart est peu étonnant, les collectifs informels nécessitant davantage de discussions sur les modalités du projet et pouvant faire face à des problèmes de financement et de découragement des bénévoles importants lors de cette phase de maturation. Il leur faut d'ailleurs en passer par une phase de création de l'association, étape inutile dans les cas où l'association émettrice existait déjà lorsque le projet a été lancé : cela fait gagner près de six mois en moyenne. Les projets portés par des collectivités locales ont au contraire un mode de gouvernance initiale plus directif avec un cahier des charges défini à l'origine. Ils ont également moins de chance de souffrir d'une absence de financements au démarrage du projet et ont des salariés dédiés au développement de la monnaie. Il faut ainsi en moyenne 14,5 mois pour mettre en circulation une ML dans un projet porté par une collectivité, soit 2,2 fois moins que dans le cas d'un collectif citoyen sans structuration préalable.

2.3. Appartenance à un réseau

L'émergence des ML en France a été structurée par deux grands réseaux nationaux à la fois proches et différents par certains aspects. Ainsi la majorité des ML répondantes sont affiliées à un réseau national (Figure 4) : 30 ML exclusivement au réseau des MLCC et seulement 5 ML exclusivement au Mouvement SOL. 23 ML sont membres des deux réseaux, ce qui souligne la porosité entre les deux réseaux nationaux et la possibilité pour les monnaies de mobiliser un réseau selon leurs besoins ou les opportunités.

Enfin, 7 ML ne revendiquent aucune appartenance à l'un ou l'autre des deux réseaux, soit 10,8 % des ML répondantes. Parmi ces 7 ML, 2 ont été adhérentes précédemment à l'un ou l'autre des réseaux mais n'ont pas renouvelé cette adhésion notamment pour des raisons de suivi et de ressources.

Figure 4 – Adhésion à un réseau national de ML

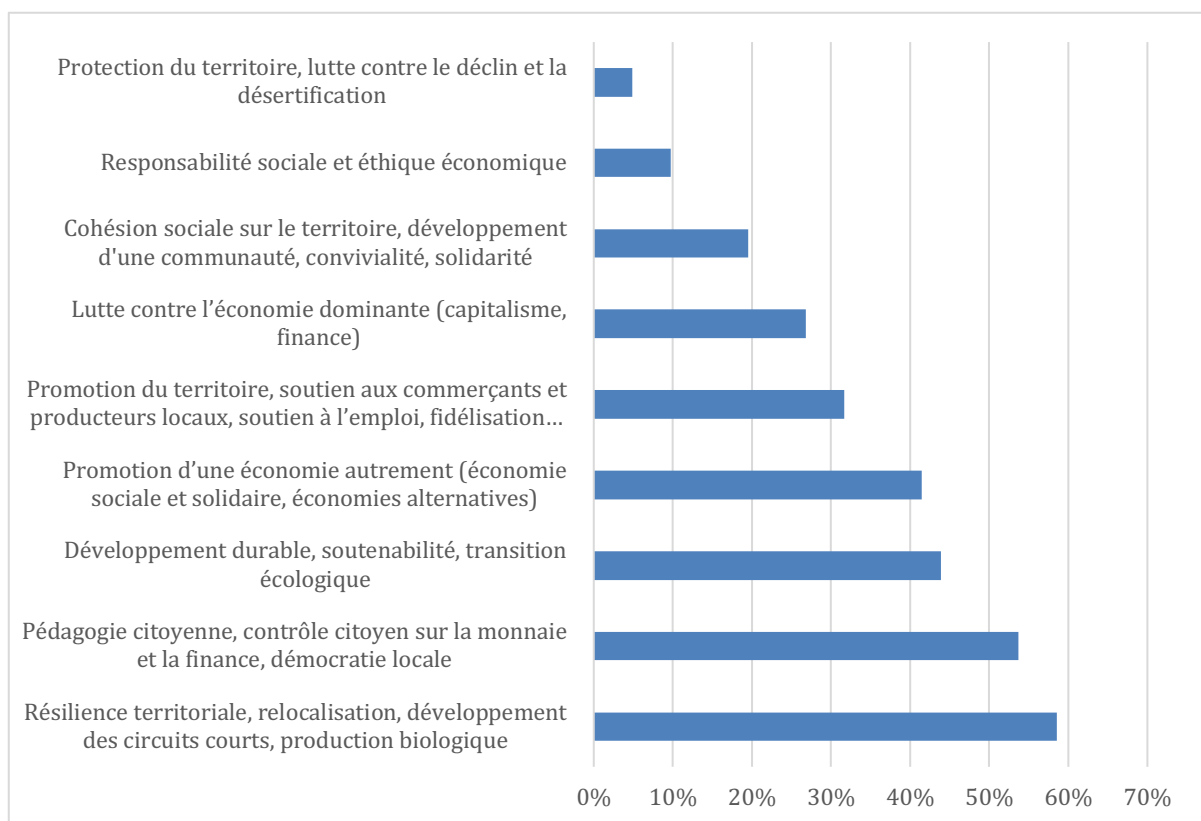


Nota : réponses des 65 ML

2.4. Valeurs à l'origine des projets de monnaies locales

Les valeurs affichées par les ML trouvent leurs soubassements dans les mobiles de création des ML ainsi que leur traduction dans des documents internes (chartes notamment). Concernant les mobiles de création des ML, ils s'inscrivent dans le cadre de valeurs promu par les ML (Figure 5). Ainsi les enjeux relatifs à la résilience territoriale, la relocalisation, le développement des circuits courts et de production biologique (58.5 %), ceux en lien avec la pédagogie citoyenne, le contrôle citoyen sur la monnaie et la finance et la démocratie locale (53.5 %), puis ceux liés au développement durable, à la soutenabilité et à la transition écologique (44 %), et enfin la promotion d'une économie autrement (économie sociale et solidaire, économies alternatives) (31.5 %) sont les objectifs recueillant le plus de réponses positives.

Figure 5 - Mobiles à l'origine de la création de la ML



Nota : réponses des 41 ML ayant fait 3 choix

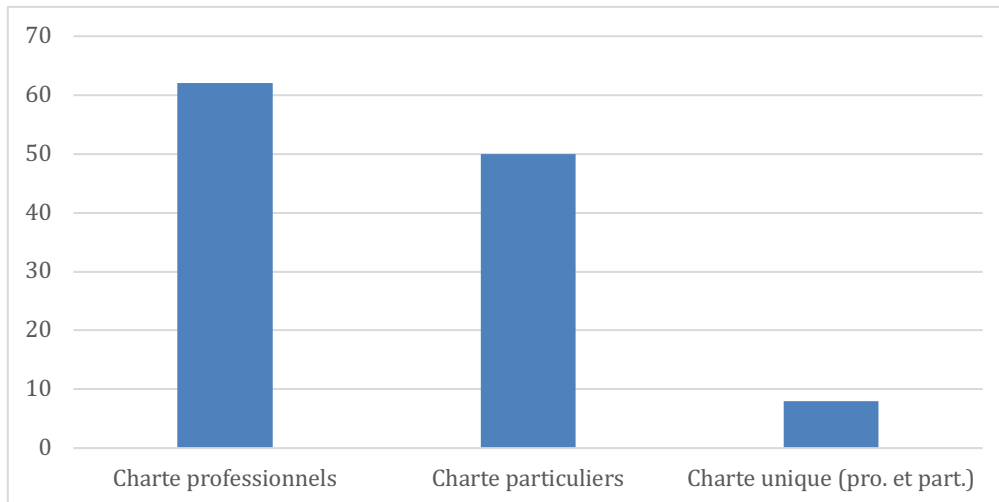
Ces mobiles sont également au cœur du Manifeste des MLCC⁶ signé par les ML adhérentes de ce réseau. Ce réseau a en effet produit un Manifeste qui énonce quatre objectifs : « renforcer le lien social à travers nos échanges ; favoriser prioritairement la consommation locale par des circuits courts de proximité et de qualité ; favoriser l'initiative, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale ; refuser la spéculation ». Ces objectifs s'inscrivent dans « une vision transformatrice pour assurer des transitions vers un mode de vie juste et soutenable ». Valeurs également énoncées dans la charte du Mouvement SOL⁷ et qui se donne pour objectifs « De mettre la monnaie, en définissant clairement et démocratiquement ses fonctions, au service du développement de l'être humain, d'inscrire les initiatives monétaires (monnaies locales complémentaires, monnaies temps,...) développées par les structures adhérentes dans un mouvement de transformation sociétale, de développer toute action contribuant à une réappropriation démocratique de la monnaie par les citoyens, et enfin de mettre en œuvre des systèmes d'échanges coopératifs d'utilité écologique, économique et sociale sur les territoires dans la perspective d'un développement humain soutenable » (Charte du Mouvement SOL).

⁶ Le Manifeste « a pour seul objet d'établir clairement les liens qui relient les différentes monnaies locales complémentaires en déclarant les valeurs communes auxquelles elles se rattachent, sans entamer l'individualité de chacune d'elles. ». il a été discuté lors des rencontres nationales bi-annuelles et adopté en mai 2013 à Villeneuve sur Lot. Voir : <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/adhesion-mlcc/>

⁷ http://www.sol-reseau.org/uploads/assets/documents/comprendre_documents/CHARTE-MOUVEMENT_SOL.pdf

Les chartes internes rédigées par une majorité de ML doivent a priori refléter ces valeurs. Si nous n'avons pas de précisions sur leur contenu, les résultats de l'enquête montrent que 95.5 % des ML interrogées disposent d'une charte pour les professionnels et 77 % d'une charte pour les particuliers (Figure 6).

Figure 6 – Nombre de ML disposant d'une charte



Nota : réponses des 65 ML

Dans un certain nombre de cas, (pour 8 ML), seule une charte existe et cette dernière est commune aux particuliers et professionnels. Le différentiel renvoie à la manière dont le rapport aux activités économiques est envisagé, par la mobilisation d'un projet éthique (Blanc et Fare, 2016b) qui va du soutien aux commerces d'un centre-ville à la constitution de filières commerciales composées de prestataires respectant des critères de soutenabilité plus ou moins poussés : dans ce cas, la monnaie n'est pas seulement destinée aux achats des consommateurs mais aussi aux transactions entre prestataires. Dans tous les cas, mais à des degrés divers, on vise la constitution de réseaux d'organisations rassemblées par la reconnaissance d'objectifs communs qui dépassent l'intérêt propre de chacun. Toute monnaie renvoie à un projet éthique, au sens où elle porte un ensemble de valeurs que son institution cherche à réaliser et diffuser. Des valeurs spécifiques constituent en effet la raison d'être des projets monétaires locaux. Dans ce cadre et pour réaliser leur projet éthique, la plupart des associations porteuses de ML posent le principe d'un filtrage des prestataires professionnels, principe justifiant de distinguer les chartes selon le public (professionnels ou particuliers).

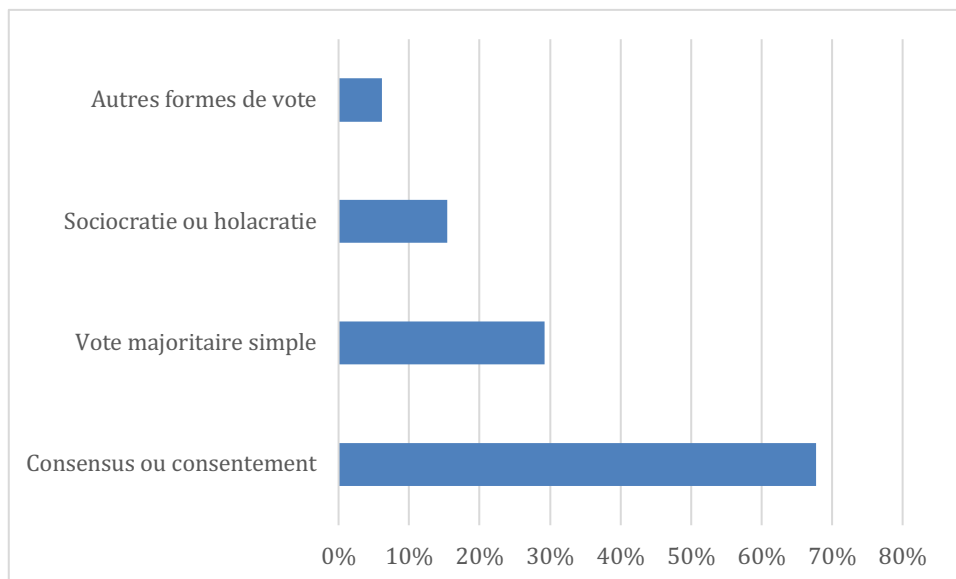
L'analyse des mobiles de création des ML renvoie aux logiques institutantes qui articulent le projet éthique au cœur de la création des ML et la traduction en actes de l'initiative. Laville et Sainsaulieu (2013) identifient ainsi cinq logiques d'action au sein de l'économie solidaire (logique domestique, logique d'aide, logique d'entraide, logique de mouvement et logique multi-latérale). Chaque logique institutante combine discours et pratiques, et témoigne d'acceptations différentes de la solidarité menant à des formes d'action collective se différenciant. Partant de cette analyse, et au regard des mobiles de création évoqués par les ML, nous pouvons analyser les ML comme s'inscrivant globalement dans une « logique du mouvement » (Laville et Sainsaulieu, 2013) où la revendication constitue le vecteur de transformations, sachant que ces transformations

sont souhaitées pour l'ensemble de la société et que cela se traduit par la subordination des fonctions économiques à l'action politique (la ML n'est qu'un moyen au service d'une finalité de transformation sociétale).

2.4. Gouvernance / modes de prises de décision

Un contrôle citoyen de la monnaie comme la pédagogie citoyenne et la démocratie locale constituent des valeurs particulièrement mobilisées dans la mise en place de ML (cf. supra). Ces valeurs peuvent notamment s'incarner dans le mode de gouvernance et le processus de prise de décisions (Figure 7). Ainsi 67.5 % des monnaies répondantes mobilisent le consensus (tout le monde est en accord) ou le consentement (personne n'est en désaccord), 29 % utilisent le vote majoritaire simple 6 % mobilisent un autre système de vote (à l'unanimité ; jugement majoritaire ; vote à la majorité qualifiée de 67 %) et 15,5 % des ML déclarent utiliser une méthode sociocratique ou holacratique pour prendre des décisions.

Figure 7 – Modalités de prise de décision



Nota : réponses des 65 ML (plusieurs réponses possibles)

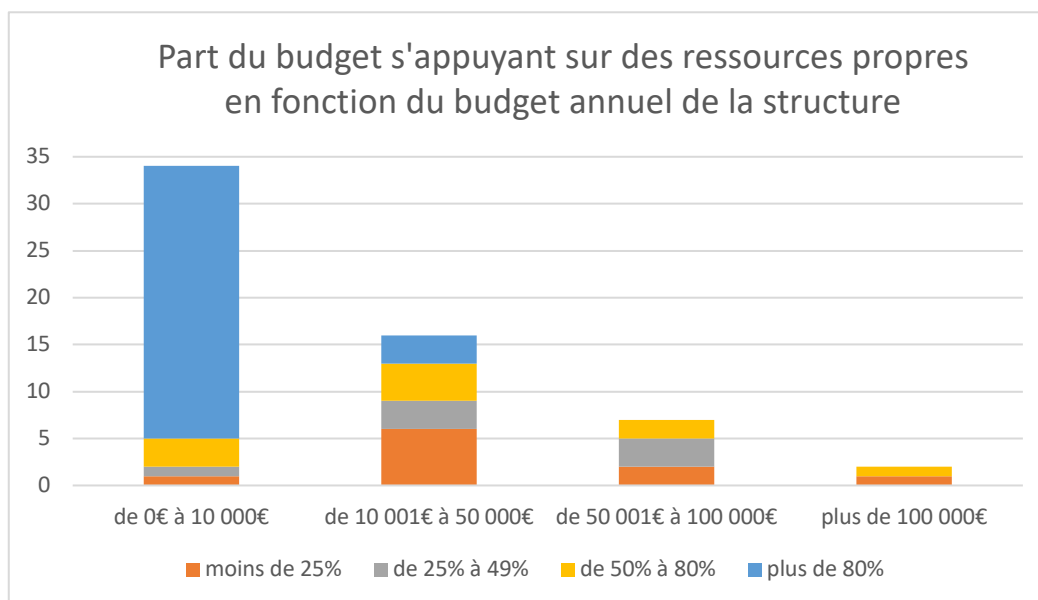
Certaines associations (14) utilisent deux modes de prise de décisions (voire 3 dans un cas) mais les distinguent selon l'objet de la décision ou selon les lieux du débat (AG ou décision quotidiennes liées au pilotage, comité de pilotage ou réunion de coordination). Des ML soulignent également la nécessité de mettre en œuvre des règles pour limiter les risques de blocage pouvant résulter du vote par consentement ou consensus (dans la majorité des cas, si pas de consentement vote à la majorité des 2/3). De plus, certaines ML énoncent des difficultés à mettre en place ces règles qui supposent un apprentissage et une pratique collective régulière. Enfin, on observe que pour 4 ML, les pouvoirs publics participent à la gouvernance parmi ces 4 ML, une ML a été initiée par une collectivité locale et pour 2 autres ML, elles sont acceptées comme moyen de paiement et/ou dépenses (cf. infra). Ainsi lorsque les pouvoirs publics jouent un rôle dans le lancement

ou dans l'usage et la circulation de la ML, ces derniers sont associés plus étroitement à la gouvernance de l'association.

2.6. Ressources financières

57 % des 59 ML actives ayant répondu à la question sur leur budget déclarent un budget annuel inférieur à 10 000€ et seules deux monnaies déclarent un budget annuel supérieur à 100 000 € (Figure 8). Ces données illustrent les difficultés à trouver des financements pour les ML françaises, ce qui explique en partie des difficultés de développement pour certaines d'entre elles.

Figure 8 - Financement sur ressources propres



Nota : réponses de 59 ML actives

Les ML aux budgets les plus faibles s'appuient pour la grande majorité d'entre elles à plus de 80 % sur leurs ressources propres. Lorsque leurs budgets sont plus élevés, la part des associations s'appuyant à moins de 25 % sur leurs ressources propres augmente considérablement. Il est intéressant de noter que l'une des monnaies au budget supérieur à 100 000 € parvient à financer entre 50 % et 80 % de son budget sur ses fonds propres. Ainsi, 70 % des monnaies locales avec un budget inférieur à 10 000 € ne déclarent pas recevoir de financements publics, alors que toutes les ML avec un budget supérieur à 50 000 € en reçoivent. Comme le montre le Tableau 4, le montant moyen des subventions augmente avec le budget de la structure.

Tableau 4 - Subvention publique moyenne en fonction du budget

Budget de la structure	Subventions publiques moyennes	Nb d'associations concernées
de 0 € à 10 000 €	505,6 €	36
de 10 001 € à 50 000 €	10 328,1 €	16
de 50 001 € à 100 000 €	34 242,9 €	7
Plus de 100 001 €	45 045,5 €	2

Nota : réponses des 61 ML ayant obtenu une subvention

2.7. Ressources humaines

19 ML sur 60 ML actives et répondantes ont déclaré avoir au moins un salarié et parmi elles, 10 emploient également au moins un stagiaire ou service civique. 3 ML emploient des stagiaires et services civiques en l'absence de salariés permanents (Tableau 5).

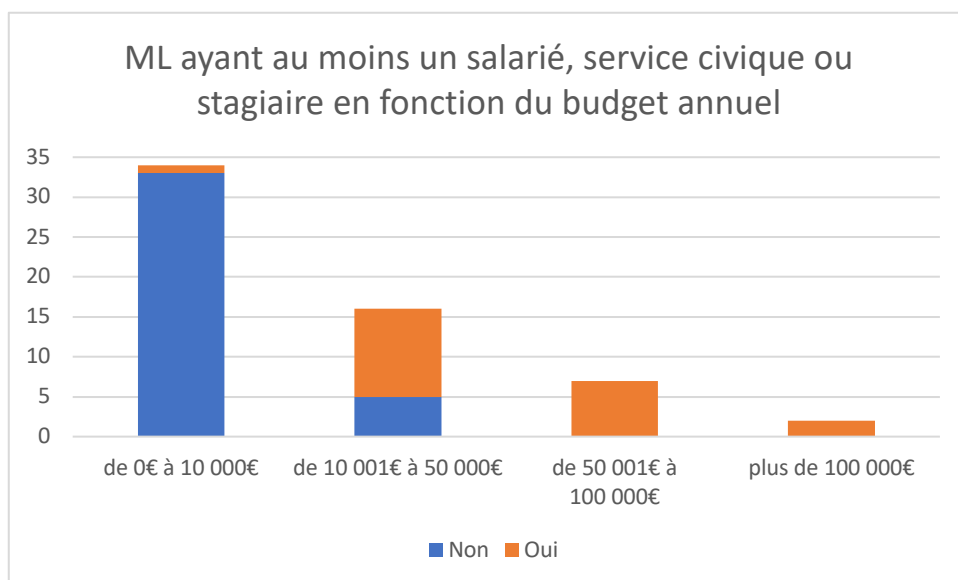
Tableau 5 – Travail des salariés, services civiques et stagiaires, en équivalent temps plein

Nombre en équivalent temps plein	Minimum	Médiane	Moyenne	Maximum	Nombre de ML
Salariés	0,2	1,0	1,7	9,8	19
Services civiques	0,6	1,5	1,5	3,0	12
Stagiaires	1,0	1,0	1,7	3,0	2

Nota : réponses de 21 ML ayant déclaré employer des salariés, services civiques et stagiaires

Au total, les ML ayant répondu à la question sur leurs salariés emploient 33 salariés, 19,8 services civiques et 5 stagiaires en équivalent temps plein.

Figure 9 - Présence de salariés, services civiques ou stagiaires en fonction du budget



Nota : réponses de 59 ML actives

Les ML ayant un budget inférieur à 10 000 € par an n'ont quasiment aucun permanent rémunéré (Figure 9). Cependant, dès que leur contrainte budgétaire est un peu desserrée elles embauchent des salariés (Tableau 6).

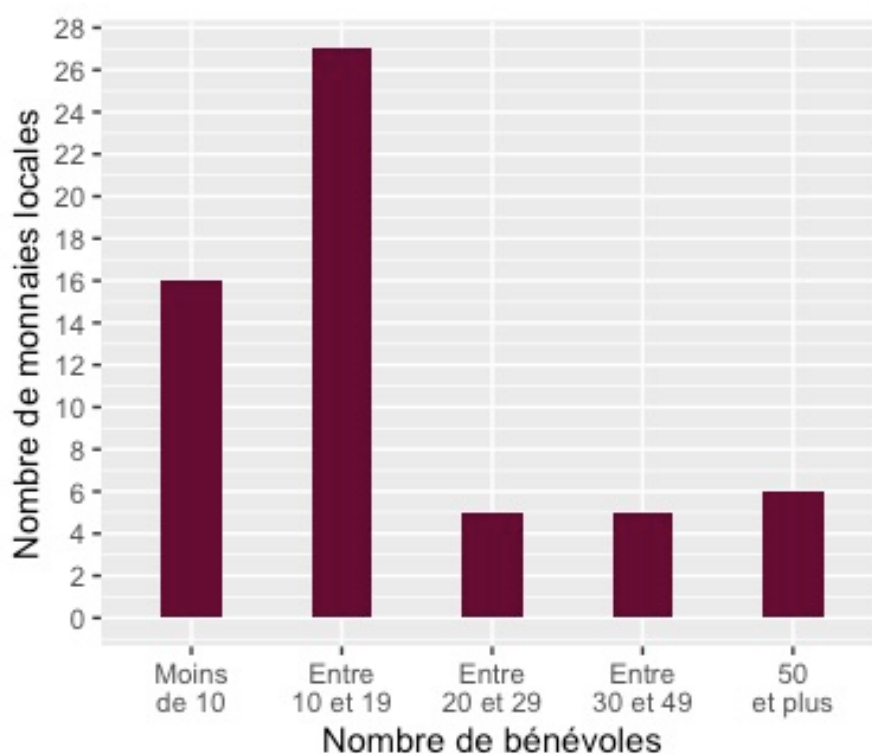
Tableau 6 - Nombre moyen de salariés en fonction du budget

Tranche de budget	Moyenne du nombre de salariés en équivalent temps plein	Nombre de réponses
de 0 € à 10 000 €	0,2	1
de 10 001 € à 50 000 €	0,9	9
de 50 001 € à 100 000 €	1,6	7
plus de 100 000 €	6,9	2

Nota : réponses de 19 ML ayant déclaré avoir au moins un salarié

Du fait de leur faible masse salariale, les ML fonctionnent essentiellement grâce au bénévolat de leurs adhérents. Elles déclarent ainsi en moyenne 18 bénévoles actifs, avec une médiane à 12 bénévoles, et 27 monnaies locales sur 59 déclarent avoir entre 10 et 20 bénévoles actifs (Figure 10).

Figure 10- Nombre de bénévoles actifs



Nota : réponses de 59 ML actives

Ces bénévoles réalisent en moyenne 2 340 heures de bénévolat par an. Cependant, 25 des 39 associations ayant répondu à la question sur les heures de travail bénévole déclarent moins de 2 000 heures de bénévolat par an (soit 64 % d'entre elles), et parmi elles 14 déclarent entre 1 000 et 2 000 heures.

Le travail des bénévoles ne semble cependant pas être un substitut à l'absence de salarié ou à un faible budget. Ainsi, 83 % des 41 ML sans salariés déclarent moins de 20 bénévoles actifs. A l'opposée, 47 % des 19 ML ayant déclaré au moins un salarié comptabilisent plus de 30 bénévoles actifs et un quart d'entre elles plus de 50.

Tableau 7 – Masse salariale et bénévolat selon le budget des associations

Budget	Nb moyens de salariés (ETP)	Nb moyens de services civiques et stagiaires (ETP)	Nb moyen de bénévoles	Nb d'associations concernées
de 0 € à 10 000 €	0.0	0.1	12.0	36
de 10 001 € à 50 000 €	0.5	0.4	24.4	16
de 50 001 € à 100 000 €	1.6	1.9	25.9	7
plus de 100 001 €	6.9	1.0	50.0	2

Nota : Réponses de 61ML, y compris celles n'ayant pas déclaré de salariés. ETP : équivalent temps plein

On peut voir dans le Tableau 7 que le nombre moyen de bénévoles augmente avec le budget de la structure, tout comme le nombre moyen de salariés. Ainsi, le recours à l'engagement bénévole ne peut être vu comme un simple palliatif à un manque de financement ou à l'absence de salariés, puisqu'il augmente avec eux. La causalité entre ces deux dimensions peut être à double sens et s'autoalimente probablement. Ainsi, des ML avec de nombreux bénévoles parviendront peut-être davantage à obtenir des financements et ainsi à embaucher des salariés. De même, les ML avec des budgets suffisant et des salariés auront des moyens pour animer le réseau de bénévoles, coordonner son activité et en démarcher de nouveaux.

3. Caractéristiques monétaires

Cette section étudie les caractéristiques monétaires choisies par les associations de ML. Elle se concentre d'abord sur les formes choisies (numérique ou papier) et leurs coûts (3.1). Elle présente ensuite les règles choisies de reconversion (3.2) et l'application de règles de fonte (3.3).

Résumé

Si la plupart des ML prennent d'abord une forme papier, les associations se tournent de manière croissante vers des versions numériques en tant que complément au papier, au point qu'à terme un tiers des ML actuelles devraient circuler également sous forme numérique. Les ML exclusivement numériques sont en nombre très restreint. Le numérique est généralement mis en place au travers d'applications pour smartphone, les autres solutions étant très marginales. Le recours à une blockchain est également marginal, bien qu'en nombre croissant. Le coût du numérique conduit beaucoup de ML à opter pour des solutions mutualisées. Il apparaît cependant que plusieurs standards sont sur le point d'émerger, rendant potentiellement difficile l'interopérabilité des monnaies locales.

Près des deux tiers des ML ont prévu des frais de reconversion en euros des avoirs reçus par les prestataires adhérents, selon des modalités diverses. Un tiers d'entre elles, cependant, ne les appliquent pas. La fonte de la ML est quant à elle marginale, puisque si 15% des ML disent avoir prévu un mécanisme de fonte, seules 6,1 % l'appliquent effectivement.

3.1. Les formes choisies des monnaies locales et leurs coûts

Un ensemble de questions de l'Enquête 2019-20 portait sur les formes monétaires choisies et leurs coûts. Concernant les formes monétaires, les données de l'Enquête, associées à une collecte d'informations pour obtenir une vue proche de l'exhaustivité à fin 2019, permet d'identifier les proportions dans lesquelles la forme papier est privilégiée mais aussi l'avancée vers le numérique (Tableau 8)⁸. Sur les 82 ML en circulation fin 2019, 79 ont été lancées d'abord sous forme papier. Parmi elles, 11 ont ensuite franchi le pas d'une forme numérique en complément de la forme papier. En moyenne, cette version numérique a été lancée 57 mois après la version papier, le délai le plus court étant de 17 mois et le plus long de 119 mois. Sur la base des résultats de l'Enquête 2019-20, il apparaît

⁸ À ce sujet, voir les travaux menés dans le cadre du programme de recherche MOLONA sur la Nouvelle-Aquitaine, et particulièrement Lung, Malherbe et Montalban (2020).

qu'au moins 16 ML papier ont le projet plus ou moins avancé de lancer une forme numérique complémentaire. Si ces projets venaient à leur terme, cela signifierait que, sur le nombre de ML en circulation fin 2019, un tiers environ aurait un format numérique (mixte pour l'essentiel). Seules 3 des ML répondantes ont opté initialement pour le numérique, l'une d'entre elles envisageant en 2019 de compléter le numérique par du papier dans le cadre d'un processus de rapprochement avec une ML papier d'un territoire attendant.

Tableau 8 – Formes monétaires choisies

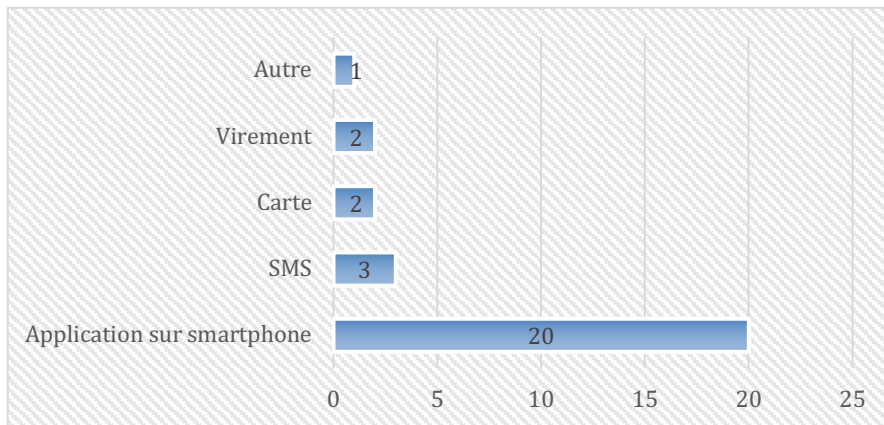
	Nombre de ML	Pourcentage du total à fin 2019
ML sous forme papier uniquement	68	82,9 %
<i>Dont ML ayant le projet de lancer une version numérique accompagnant la version papier</i>	≥ 16	$\geq 19,5$ %
ML sous forme papier ayant lancé une version numérique complémentaire du papier	11	13,4 %
ML mises en circulation d'abord sous forme électronique	3	3,7 %
Total	82	100 %

Nota : données systématiques sur 82 ML à fin 2019 alimentées par l'Enquête

La forme papier induit un coût potentiellement important en fonction du fournisseur, des choix graphiques et des protections incluses dans les billets. Selon les résultats de l'Enquête 2019-20, le coût moyen d'un billet est de 0,20 euros, tandis que son coût médian est de 0,15 euros. 52,4 % des ML ayant répondu indiquent une échelle de coût allant de 0,1 à 0,2 euros.

Si l'on examine les réponses des ML qui disposent effectivement d'une version numérique à la fin 2019 et celles qui l'ont prévu et y travaillent (soit 23 ML répondantes au total), il apparaît que la solution technique la plus courante est celle de l'application sur smartphone puisqu'elle est choisie dans 87 % des cas (Figure 11). La solution de la carte est marginale mais ne disparaît pas. Dans un cas, la carte a été abandonnée au profit d'une application sur smartphone, dans un autre cas les deux cohabitent.

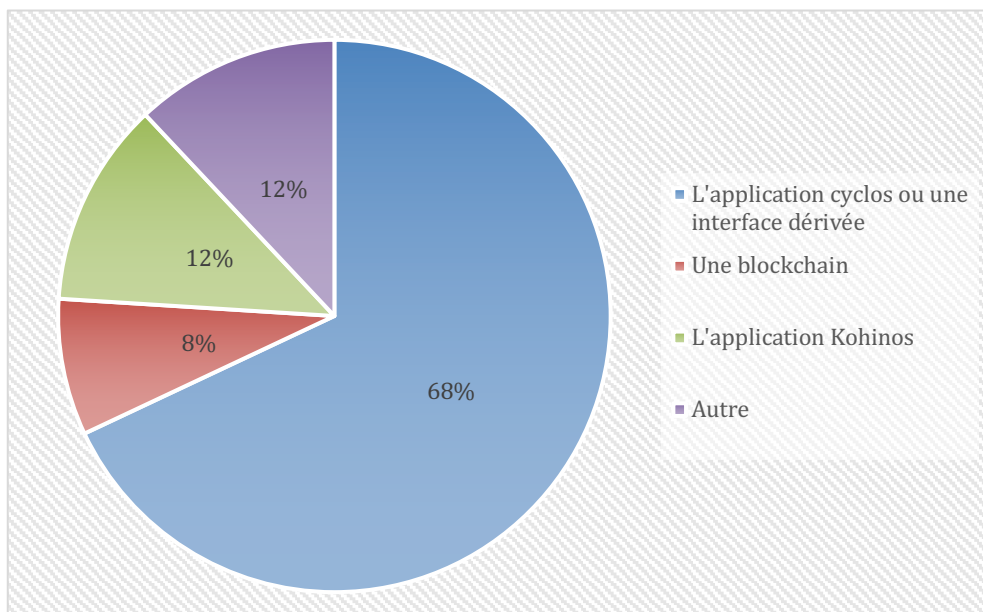
Figure 11 - Solutions numériques, en fonctionnement à la fin 2019 ou prévues



Nota : certaines ML mentionnant plusieurs solutions numériques, au total 28 occurrences sont recensées pour 23 ML répondantes

Lorsque la solution numérique passe par un logiciel, c'est de loin l'application Cyclos ou une interface dérivée qui est la plus utilisée puisqu'elle est mentionnée dans 68 % des cas (Figure 12). Cependant, parmi eux 7 ML disent être impliquées dans un autre projet pour introduire une blockchain. Il faut donc s'attendre à ce que le nombre de ML ayant une forme numérique sous blockchain s'accroisse à l'avenir, au détriment de l'application Cyclos. Enfin, trois ML disent être engagées autour du développement de l'application Kohinos, initiée par l'une des ML.

Figure 12 - Logiciels choisis



Nota : 25 ML répondantes

Le développement du numérique passe ainsi souvent soit par la mutualisation de coûts entre pairs pour le développement d'une application ou d'une blockchain, soit par son externalisation via une entreprise prestataire adaptant pour les associations clientes une plateforme telle que Cyclos. On peut noter dans un cas que la fragilité du partenaire

choisi pour la solution numérique a joué négativement car le projet a dû être suspendu après la défaillance du partenaire.

Le coût total de l'investissement initial peut être très élevé au regard des budgets généralement mentionnés par les ML enquêtées et qui ont répondu à la question. Le coût le plus élevé qui soit mentionné est de 100 000 euros, mais il fait l'objet d'une mutualisation. Les coûts de l'investissement initial effectivement supportés par les ML s'échelonnent de 1 465 euros à 32 000 euros, si l'on excepte le coût symbolique de 70 euros mentionné par une ML qui a développé sa propre solution numérique par SMS.

Au total, on note quatre types de solutions collectives dans le numérique. On indique ci-dessous le nombre de ML concernées par chacune, mais il semble que ce nombre soit sous-estimé du fait de réponses incomplètes :

- Le Mouvement SOL a remporté, en 2018, un financement auprès du programme « Mon projet pour la planète », lancé par l'ADEME, afin de porter la numérisation de 7 ML. 6 des ML actives répondantes bénéficient de ce programme, qui mutualise donc les coûts du développement du numérique via le logiciel Cyclos que gère un prestataire extérieur.
- Le projet Lokavaluto concerne huit des ML ayant répondu, dont un réseau fédératif de sept ML. Il mobilise également le logiciel Cyclos comme l'un des volets de gestion de la monnaie locale, où l'on trouve également la gestion des adhérents ;
- Le projet Kohinos prolonge et élargit une application développée d'abord par l'une des ML répondantes, et permet entre autres de gérer les adhésions tout en rendant possible le développement de la version numérique des ML papier. Deux ML parmi celles ayant répondu à l'enquête se sont greffées sur le projet ;
- Un Crédit municipal ayant développé la compétence numérique à l'occasion de la mise en œuvre d'une monnaie locale numérique sur la base du logiciel Cyclos vend l'accès à cette solution pour d'autres ML. Deux ML ayant répondu sont concernées par cette solution, y compris la ML d'origine.

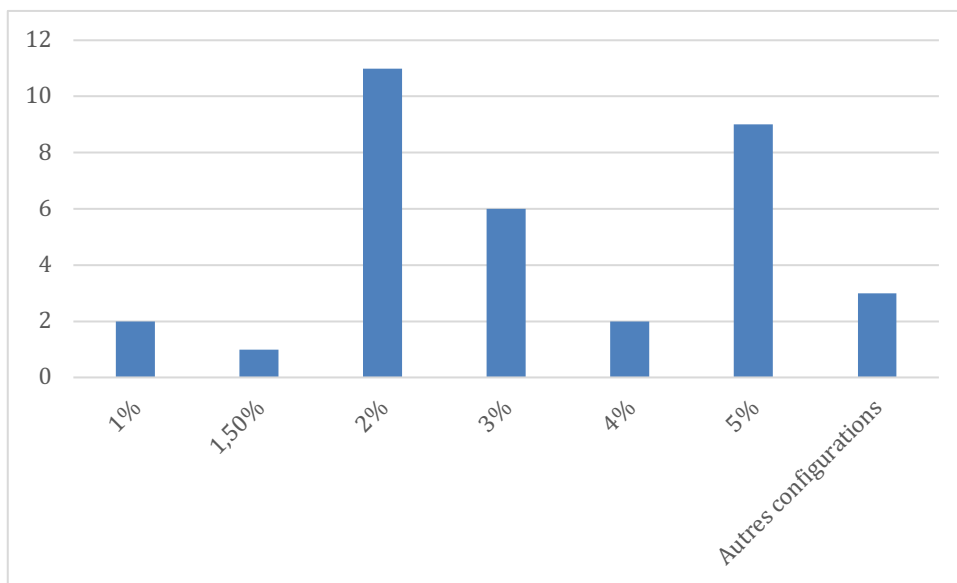
Une fois lancé, l'usage du numérique induit de nouveaux coûts tels que le traitement des transactions et la maintenance du système. Le coût annuel de fonctionnement mentionné par les ML répondantes s'échelonne de 275 à 10 000 euros selon le type de plateforme utilisé, avec de nouveau l'exception de la ML numérique sous SMS pour laquelle ce coût est de 50 euros. Certaines ML font porter les coûts associés aux usagers. Lorsque des frais d'usage du numérique sont prélevés sur les usagers particuliers, cela s'échelonne de 1,5 à 3,6 euros annuels, mais l'une d'entre elles demande un paiement libre avec un minimum de 3 euros, tandis qu'une autre impose des frais de 1,5 % sur les montants convertis en ML numérique. Lorsque des frais sont prélevés sur les professionnels pour l'usage du numérique, ils s'étalent de 1,8 à 40 euros pour les ML mixtes (papier et numérique) ; une ML exclusivement sous forme numérique prélève jusqu'à 300 euros sur les professionnels selon le nombre d'emplois en équivalent temps plein.

3.2. Les règles de reconversion

41 ML, soit presque les deux tiers des ML répondantes, imposent à leurs prestataires des frais de reconversion. Les situations sont assez diverses, les frais pratiqués allant de 1 à 5 %, avec un grand nombre de cas à 2 % et 5 % (Figure 13). Une ML différencie les frais en fonction de l'ampleur des montants reconvertis (pour pénaliser les gros

montants), une autre différencie les frais en fonction de la nature de l'activité du prestataire (pour favoriser certaines activités comme les productions bio). Certaines ont prévu de tels frais mais sans les avoir encore introduits. Il s'avère qu'il y a plusieurs cas de suspension de cette pratique mais aussi de contestation par des prestataires ou de discussion en interne à leur sujet. Sur les 41 ML déclarant des frais de reconversion, 14 parlent de suspension, de non mise en œuvre, d'exonération, de contestation etc. Parmi les 27 autres, alors qu'une ML explique avoir choisi des frais faibles (1,5 %) pour ne pas décourager les prestataires, une autre revendique des frais élevés de 5 % pour encourager le maintien de la ML dans le circuit. Les situations sont donc très variées.

Figure 13 – Frais de reconversion annoncés



Nota : ne sont repris dans ce graphique que les taux annoncés par les ML enquêtées, quel que soit l'application qui en est faite

3.3. La fonte

La pratique de la fonte de la monnaie, c'est-à-dire la mise en place d'un prélèvement sur la valeur des billets en circulation (pour les formes papier) ou des comptes créditeurs (pour les formes numériques) afin d'inciter à leur utilisation plutôt qu'à leur stockage, a longtemps été un élément de base des projets monétaires alternatifs. Au vu des résultats de l'Enquête 2019-20, la fonte apparaît en réalité peu pratiquée et sa pratique est problématique (Tableau 9). Seules 10 ML déclarent utiliser un taux de fonte, soit environ 15 % des ML répondantes. Mais seules 4 d'entre elles (soit 6,1 %) appliquent effectivement la fonte, les autres l'ayant suspendue ou abandonnée ou n'étant qu'en réflexion à ce sujet. Les raisons de l'abandon ou de la suspension sont peu expliquées, mais pour l'une des ML les professionnels ont demandé l'abandon du fait du contrôle en caisse des billets que la fonte exigeait d'eux, et une autre ML, qui pratique toujours, déclare le faire avec souplesse.

Tableau 9 – Pratiques de la fonte

	Nombre	Pourcentage du total des répondants
Utilisation d'un taux de fonte	10	15,4 %
Fonte effectivement appliquée	4	6,2 %
- Taux minimum appliqué aujourd'hui	2 % annuels	
- Taux maximum appliqué aujourd'hui	2 % semestriels	
Fonte décidée et appliquée puis suspendue ou abandonnée	4	6,2 %
Fonte décidée ou en discussion mais non encore mise en place	2	3,1 %
Pas de fonte mentionnée	55	84,6 %
Total	65	100 %

Nota : les données proviennent des 65 ML répondantes, y compris les 2 ML non encore lancées au moment de l'enquête

4. Activité monétaire des associations

Un ensemble de questions de l'Enquête 2019-20 portait sur les masses de monnaie locale en circulation, les fonds en euros mis en réserve, les sommes converties et celles reconverties. D'autres questions portaient sur le nombre d'utilisateurs particuliers, de prestataires et de comptoirs de change.

Dans cette section, on étudie l'activité monétaire des associations. On évoque d'abord certains problèmes liés aux données recueillies (4.1). On montre ensuite l'ampleur des écarts entre ML (4.2) et on étudie la distribution des ML selon un indicateur synthétique de taille (4.3). On fournit également une estimation globale de l'activité des ML en 2018 et de son évolution en 2019 (4.4). On présente les données obtenues sur les fonds de réserve (4.5) ainsi que l'ampleur des conversions (émissions de ML) et des reconversions (retour en euros) (4.6). Enfin, on fournit quelques éléments parcellaires sur les effets du numérique sur l'activité monétaire des associations (4.7).

Résumé

La taille des ML est très hétérogène. L'indicateur simple le plus fiable dans ce cas est la médiane, qui coupe la distribution des données en deux parties égales. En 2018, les ML ont une masse monétaire médiane de 17 945 euros, 231 adhérents usagers, 76 adhérents prestataires et 9 comptoirs de change. Ces valeurs médianes sont très inférieures à la moyenne, qui est tirée vers le haut par la monnaie locale la plus grande. La taille de celle-ci ne cesse de s'accroître comparativement à toutes les autres, illustrant un phénomène de très forte polarisation entre les ML. En utilisant un indicateur synthétique de taille, il apparaît que les ML françaises se répartissent en cinq groupes (clusters) inégaux, le plus fourni étant composé de ML de petite taille.

Globalement, les 76 ML en circulation fin 2018 enregistraient 30 601 adhérents particuliers, 8 302 prestataires et une masse en circulation de 3,27 millions d'euros. En 2019, on peut estimer ces chiffres, pour 82 ML en circulation, à 34 871 particuliers, 9 614 prestataires et une masse monétaire de 4,4 millions d'euros. Les dynamiques à l'œuvre sont bonnes pour les très petites ML et pour la plus grande mais plus mitigées pour les ML de taille diverse entre ces deux extrêmes.

La masse de ML émise est couverte à plus de 97 % par le fonds de réserve. Celui-ci est principalement placé auprès de la Société financière de la NEF et du Crédit coopératif.

L'étude des dynamiques de conversion montre qu'il est important pour les ML de disposer d'un réseau étoffé de prestataires et de nombreux comptoirs de change où convertir des euros en ML. Concernant les taux de reconversion (rapport entre le volume d'euros convertis en ML et le volume de ML reconverties en euros), qui s'élèvent en moyenne à 79-80 %, il apparaît difficile de les réduire dans la mesure où les monnaies plus anciennes connaissent également les taux de reconversion les plus élevés. De ce point de vue, les associations doivent trouver un juste équilibre entre d'un côté l'élargissement du réseau des prestataires et de l'autre celui des particuliers et leur utilisation de la ML, ce dernier point étant particulièrement difficile. Enfin, l'application de frais de reconversion sur les prestataires a un effet visible de limitation du taux de reconversion.

Concernant les effets de l'introduction d'une version numérique des ML aux côtés d'une version papier, le recul manque pour les évaluer correctement à ce stade.

4.1. Problèmes liés aux données recueillies

S'agissant des données sur les volumes monétaires, on peut remarquer que toutes les associations n'ont pas été en mesure de répondre ou peut-être dans certains cas n'ont pas souhaité répondre - faute de temps, d'accès à l'information ou pour d'autres raisons (Tableau 10). D'autres, qui ont répondu, ont pu fournir des données incohérentes (par exemple en indiquant des volumes de conversion et de reconversions incompatibles avec la masse de monnaie locale en circulation, ou des volumes de reconversion supérieures aux volumes convertis depuis le lancement, etc.). Ces flottements peuvent être le signe d'un pilotage quantitatif approximatif, faute d'un système d'information efficace ou de personnes pour l'utiliser.

Tableau 10 – Nature des réponses sur certaines questions quantitatives

	Réponses a priori cohérentes	Incohérences	Non réponses	Total
Masse monétaire (au moins une donnée sur la —)	56	0	7	63
Fonds de réserve (au moins une donnée sur le —)	46	6	11	63
Conversions (au moins une donnée sur les —)	37	8	18	63
Reconversions (au moins une donnée sur les —)	38	8	17	63

Nota : ces données ne concernent pas les ML en projet. Certaines incohérences ont été corrigées après échanges avec les répondants et ne se trouvent donc pas comptabilisées ici. D'autres incohérences sur un item (par exemple les conversions) ne concernent pas toutes les dates demandées (c'est-à-dire 2018, 2019 et depuis le lancement) et permettent donc néanmoins de traiter la question

4.2. De grands écarts entre les monnaies locales

L'usage d'indicateurs simples comme la masse de monnaie locale en circulation, le nombre d'utilisateurs professionnels et le nombre de particuliers permet de dresser une vue quantitative générale des ML. L'Enquête 2019-20 a permis d'ajuster des données d'un premier travail systématique (Blanc et Lakócai, 2020) pour obtenir une image proche de l'exhaustivité des ML en circulation en 2018. Le Tableau 11 fournit pour chacun de ces items la moyenne mais également les valeurs minimales et maximales et la médiane. Il met en regard les données obtenues pour les 76 ML en circulation fin 2018 et celles fournies par Fourel et Magnen (2015) sur des données 2014.

Une première observation transversale : les inégalités entre ML sont très importantes, quel que soit l'indicateur utilisé, et elles se sont fortement accrues depuis 2014. Du fait de cette grande diversité, compléter le calcul de la moyenne par le calcul de la médiane⁹ permet d'obtenir une image plus fidèle de la distribution des ML. C'est ainsi que, pour la masse monétaire, la moyenne est de 42 998 euros en 2018 alors que la médiane est de 17 945 euros seulement, le poids de la plus grande ML tirant fortement la moyenne vers le haut.

On observe également que cette hétérogénéité est plus importante en matière de masse monétaire en circulation qu'en matière d'utilisateurs particuliers et professionnels. Autrement dit, plus une monnaie est importante, plus le volume de sa circulation s'accroît au regard du même nombre d'utilisateurs. Cet écart est démultiplié avec l'extension de la plus grande des ML, à un niveau très supérieur aux autres.

Autre observation, entre 2014 et 2018 les ML ont connu une augmentation significative de leur taille, quel que soit l'indicateur retenu : une masse monétaire augmentée de 55,7 % pour la médiane et un nombre médian d'utilisateurs particuliers augmenté de 53 %. Cet effort sur les particuliers est cependant assez inégal. Le nombre médian de prestataires a, de son côté, augmenté de 38,2 % et cette augmentation semble plus largement partagée que celle des particuliers, ce qui atteste d'une plus grande difficulté à attirer ou conserver des particuliers que des prestataires. Au total cependant, la masse de monnaie par usager (prestataires et particuliers confondus) a baissé si on prend la médiane (-7,7 %) mais fortement augmenté si l'on prend la moyenne (+32,3 %). Cette différence peut être expliquée partiellement par le faible nombre d'observations en 2014, qui peut biaiser la valeur médiane. Elle peut aussi s'expliquer par l'accroissement spectaculaire de l'écart entre la plus grande ML (dont la masse monétaire a été multipliée par plus de quatre entre 2014 et 2018) et les autres, ce qui tire la moyenne vers le haut.

⁹ La médiane est la valeur qui partage la distribution (ici, l'ensemble des ML observées) en autant de cas plus faibles que de cas plus élevés. Par exemple, pour le nombre d'utilisateurs particuliers en 2018, il y a autant de ML dans lesquelles le nombre de particuliers est inférieur à 231 que de ML dans lesquelles le nombre de particuliers est supérieur à 231.

Tableau 11 – Indicateurs simples sur les monnaies locales, comparaison entre 2014 et 2018

	Minimum	Médiane	Moyenne	Maximum
Masse monétaire				
Données 2014 (14 ML)	1 600	11 525	26 139	245 000
Données 2018 (72 ML)	2 000	17 945	42 998	1 097 280
Variation 2018/2014		+55,7 %	+64,5 %	
Nombre d'usagers particuliers				
Données 2014 (14ML)	20	150	414	2700
Données 2018 (72 ML)	30	231	403	2447
Variation 2018/2014		+53,0 %	-2,7 %	
Nombre de prestataires professionnels				
Données 2014 (14 ML)	5	55	86	500
Données 2018 (72 ML)	11	76	109	821
Variation 2018/2014		+38,2 %	+27,0 %	
Nombre de comptoirs de change				
Données 2018	3	9	10,9	30
Ratio masse monétaire / particuliers et professionnels				
Données 2014 (14 ML)	64,0	56,2	52,3	76,6
Données 2018 (72 ML)	14,4	51,9	69,2	335,8
Variation 2018/2014		-7,7 %	+32,3 %	

Nota : les données 2014 proviennent de Fourel et Magnen (2015) et portent sur 14 des 18 ML alors en circulation. Les données 2018 proviennent de l'Enquête 2019-20 et de Blanc et Lakócai (2020) et portent sur les 76 ML en circulation à la fin 2018, à l'exception des comptoirs de change dont les données non systématiques ne viennent que de l'Enquête 2019-20, avec des données sur ces comptoirs pour 39 ML seulement.

4.3. La distribution des ML selon la taille

Un indicateur synthétique de taille peut être ici utilisé pour représenter la distribution générale des ML. Cet indicateur est calculé de la façon suivante :

$$S_i = M_i \times (P_i + U_i)$$

Avec S l'indicateur synthétique, M la masse de monnaie locale en circulation, P le nombre de prestataires utilisateurs et U le nombre de particuliers utilisateurs. Les comptoirs de change ne sont pas ajoutés dans cet indicateur, car ils sont déjà comptés dans les prestataires. Cet indicateur a été calculé pour 2018 à partir d'un autre jeu de données dans Blanc et Lakócai (2020). L'Enquête 2019-20 a permis d'ajuster des données de cette première base de données et de fournir une image proche de l'exhaustivité des ML en circulation en 2018.

L'indicateur synthétique de taille S fournit des données que l'on peut classer en groupes ou « clusters » définis par une puissance 10. Le Tableau 12 et la

Figure 14 présentent la distribution des 76 ML françaises en circulation fin 2018 en fonction de cet indicateur. Près des deux tiers des ML sont ainsi de très petite ou de petite taille, et seules 7 des ML sont de taille importante ou de très grande taille, selon le critère choisi. S'il est difficile de faire des comparaisons internationales en l'absence d'enquête systématique équivalente, on peut néanmoins penser que l'étendue des ML françaises n'est pas très différente de ce qu'on peut observer dans d'autres pays. Les données

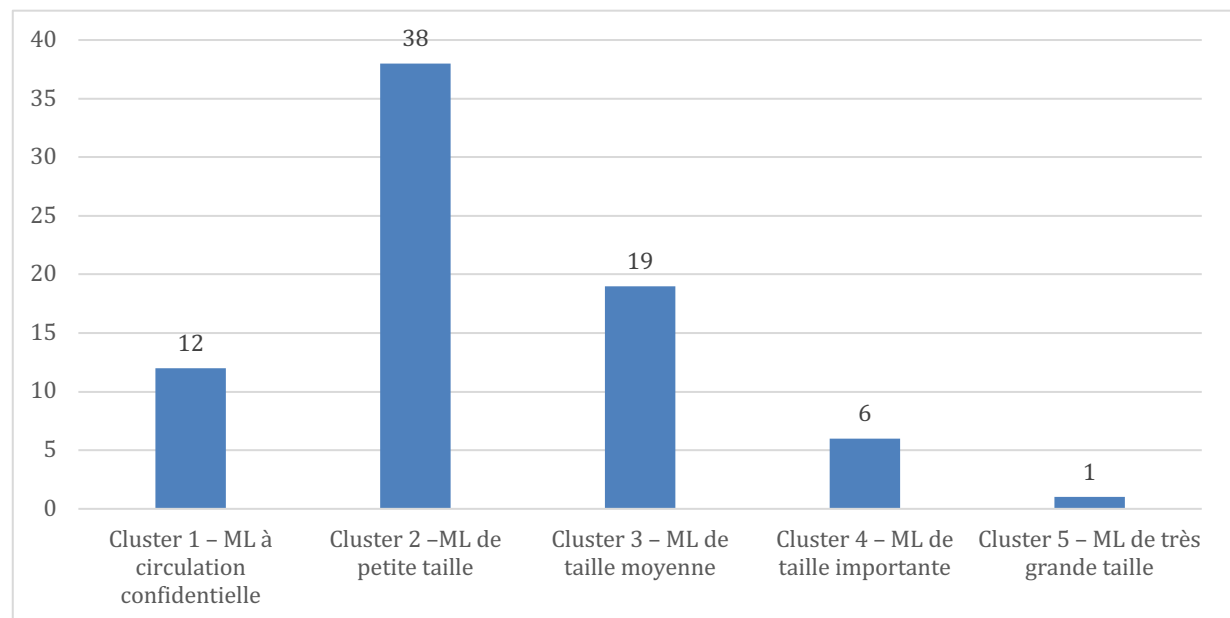
partielles de l'année 2019 conduisent à observer que la distribution se renforce au centre (clusters 2 à 4), tandis que certaines monnaies du cluster 4 et que la seule monnaie du cluster 5 montent en régime sans toutefois accéder au cluster suivant.

Tableau 12 – Les groupes de ML en fonction de l'indicateur synthétique de taille S (année 2018)

Cluster	Cluster 1 – ML à circulation confidentielle	Cluster 2 – ML de petite taille	Cluster 3 – ML de taille moyenne	Cluster 4 – ML de taille importante	Cluster 5 – ML de très grande taille
Indicateur synthétique de taille S	$S_i < 10^6$	$10^6 \leq S_i < 10^7$	$10^7 \leq S_i < 10^8$	$10^8 \leq S_i < 10^9$	$10^9 \leq S_i < 10^{10}$
Nombre de cas	12	38	19	6	1
Exemples équivalents en Europe et Amérique du Nord (pays, année des données)		Totnes Pound (Royaume-Uni, 2008)	Ithaca HOUR* (Etats-Unis, 1998), Epi lorrain (Belgique, 2015), BerkShares (Etats-Unis, 2017)	Brixton Pound (Royaume-Uni, 2016), Grama (Espagne, 2018)	Chiemgauer (Allemagne, 2017), Bristol Pound (Royaume-Uni, 2017)

Nota : ce tableau est issu de l'amendement des données construites dans Blanc et Lakócai (2020) par l'Enquête 2019-20. * L'Ithaca HOUR est présenté ici par souci de comparaison d'un dispositif historique mais n'est pas de même nature que les ML étudiées

Figure 14 – Nombre de ML par clusters de taille (données 2018)



Nota : ce tableau est issu de l'amendement des données construites dans Blanc et Lakócai (2020) par l'Enquête 2019-20.

4.4. Une vue globale de l'activité des ML et de son évolution

L'Enquête 2019-20 a permis d'ajuster des données de base sur lesquelles avait porté un premier travail systématique (Blanc et Lakócai, 2020). Le Tableau 13 fournit une vision agrégée de l'ensemble des ML en circulation en 2018 sur trois indicateurs de base. Il y avait alors 3,27 millions d'euros en circulation sous forme de monnaie locale, que 30 601 particuliers utilisaient auprès de 8 302 prestataires. L'ensemble est marqué par une forte concentration, qui se manifeste d'autant plus fortement sur la masse monétaire puisque les 10 ML les plus grandes, soit 13,2 % de l'effectif, avaient une masse monétaire en circulation correspondant à 61,9 % du total. La concentration était moins marquée pour le nombre de particuliers et le nombre de prestataires mais restait tout de même importante puisque ces 10 ML comptabilisaient 47,7 % du nombre total de particuliers usagers des ML et 38,2 % du total des prestataires adhérents.

L'Enquête 2019-20 demandait aux répondants de fournir des données de base pour la fin 2018 et pour 2019, à une date à préciser. Ces éléments, même approximatifs et partiels, permettent de se faire une idée de l'évolution des ML sur un an environ. Pour obtenir une image globale, il faut cependant isoler le cas de la ML la plus grande, du fait de son poids dans les statistiques globales, et le cas d'une autre ML qui, momentanément, a connu une multiplication par plus de 7 de sa masse monétaire du fait d'un événement ponctuel. Il faut par ailleurs ajouter les monnaies apparues en 2019. Cela donne donc quatre cas à traiter séparément.

En agrégeant les données qui en résultent, on obtient une estimation pour 2019 d'une masse monétaire qui atteint les 4,4 millions d'euros, en augmentation forte de 35,1 % en un an (Tableau 13). Le nombre d'utilisateurs particuliers croît moins fortement, de 14 %, pour atteindre 34 871, et le nombre de prestataires s'accroît de 15,8 % pour atteindre 9 614. On note que la concentration déjà identifiée sur les données 2018 s'accroît sensiblement du fait du poids important *et* croissant de la ML la plus grande. Il n'en est pas de même pour les 9 ML suivantes (classées par ordre de taille), ce qui signifie que les écarts s'accroissent considérablement entre cette grande ML et *toutes* les autres.

On note enfin que, si l'on exclut du calcul la ML la plus grande, il apparaît difficile de maintenir et d'accroître la base d'utilisateurs particuliers (puisque les évolutions observées sur les autres ML donnent alors une baisse de 0,7 % du nombre de particuliers en 2019), celle des prestataires étant moins problématique (+5 %).

Tableau 13 – Données agrégées sur les monnaies locales en France, 2018 et 2019

	Nombre de particuliers	Nombre de prestataires	Masse monétaire en circulation (équivalents euro)
État en 2018			
France (sur 76 ML fin 2018)	30 601	8 302	3 267 878
Dont la plus grande	8,0 %	9,9 %	33,6 %
Dont les 10 premières	47,7 %	38,2 %	61,9 %
Evolutions en 2019 selon les données partielles fournies par l'enquête			
France, selon les observations fournies par l'Enquête	+4,5 % (27 observations)	+9,0 % (29 observations)	+35,6 % (37 observations)
France, selon les observations fournies par l'Enquête, hors ML la plus grande	-0,7 % (26 observations)	+5 % (28 observations)	+18,9 % (36 observations)
État estimé en 2019 (calcul agrégé pour l'ensemble des 82 ML fin 2019)			
France (sur 82 ML, fin 2019)	34 871	9 614	4 413 757
Dont la plus grande	8,5 %	10,4 %	37,2 %
Evolution	+14,0 %	+ 15,8 %	+ 35,1 %

Nota : Les données 2018 proviennent de l'Enquête 2019-20 et de Blanc et Lakócai (2020) et portent sur les 76 ML en circulation à la fin 2018. L'état estimé en 2019 est une moyenne des résultats obtenus par deux méthodes différentes : 1) l'extrapolation à l'ensemble des ML à partir de quatre groupes : la ML la plus grande, la ML dont la masse monétaire a été multiplié par plus de 7 du fait d'un événement ponctuel, le reste des ML existant en 2018 et les 6 nouvelles ML apparues en 2019 ; 2) l'extrapolation, cluster par cluster, des évolutions observées sur 2019 dans chacun de ces clusters, et l'ajout d'une estimation des volumes correspondant aux 6 nouvelles ML de 2019.

En distinguant les ML en fonction de clusters liés à l'indicateur synthétique de taille vu plus haut, il est possible d'identifier s'il y a des dynamiques différenciées dans l'activité monétaire des associations du fait de leur taille (Tableau 14). Les monnaies confidentielles du Cluster 1 connaissent une croissance accélérée, chacune connaissant notamment près d'un doublement du nombre de particuliers adhérents – mais peu d'entre elles, cependant, accèdent au cluster supérieur. A l'autre extrémité, la ML du cluster 5 connaît une croissance très solide de son activité. Entre ces deux extrémités, les leçons sont plus ambiguës. Le point noir concerne les usagers particuliers, dont le nombre stagne dans les petites ML du cluster 2 et baisse même de 23,7 % dans les ML de taille moyenne du cluster 3. Celles-ci sont globalement en situation difficile car le nombre de prestataires baisse également, tandis que leur masse monétaire augmente de 18,5 %, soit

un taux faible comparé à la plupart des autres clusters. S'il manque des données pour apprécier la dynamique globale des ML de taille importante du cluster 4, la seule donnée pertinente ici, celle de la masse monétaire, laisse penser que ces ML sont également en difficulté puisque celle-ci n'augmente que de 7,8 %.

Tableau 14 – Évolution 2019 des principaux indicateurs quantitatifs des ML en fonction de leur taille

	Nombre de particuliers	Nombre de prestataires	Masse monétaire
Cluster 1 (sur 3 à 5 observations)	+ 95,6 %	+ 32,5 %	+ 74,2 %
Cluster 2 (sur 15 à 19 observations)	+ 0,3 %	+ 6,0 %	+ 44,5 %
Cluster 3 (sur 7 à 10 observations)	- 23,7 %	- 7,3 %	+ 18,5 %
Cluster 4 (sur 1 à 3 observations)	Manque de données	Manque de données	+ 7,8 %
Cluster 5 (sur 1 observation)	+ 21,7 %	+ 21,6 %	+ 49,7 %

Nota : les données ne concernent pas les clusters agrégés mais les ML qui les composent, ce sont donc des données individuelles. Les calculs sont réalisés à partir des seules ML pour lesquelles on dispose des données 2019 et 2018 par l'Enquête. En-dessous de 3 observations nous avons considéré que le nombre de données est insuffisant pour calculer un taux de variation, sauf pour le cluster 5 qui ne comprend qu'une ML.

4.5. Le fonds de réserve

Si la plupart des associations mentionnent un fonds de réserve égal à la masse de monnaie locale émise, certaines indiquent des montants différents (Tableau 15). Toutes observations confondues, l'écart est modeste, puisque la masse en monnaie locale est couverte à 97,9 % par le fonds en 2018 et à 97,4 % en 2019. Si cependant on se concentre sur les seules monnaies locales dont le fonds est inférieur à la masse, la couverture tombe à 86,5 % en 2018 et à 87,4 % en 2019. Il est difficile d'interpréter ces écarts. Il se peut que certaines ML utilisent une partie très minoritaire de leur fonds pour certaines destinations, mais nous n'en avons pas de traces précises. L'explication la plus probable de cet écart est la différence entre les volumes de monnaie locale fournis aux comptoirs de change pour qu'ils puissent satisfaire les demandes de conversion des utilisateurs (ce qui peut être interprété comme masse de monnaie émise par l'association) et les volumes qui sont effectivement mis en circulation (qui donnent lieu au dépôt sur le fonds de réserve).

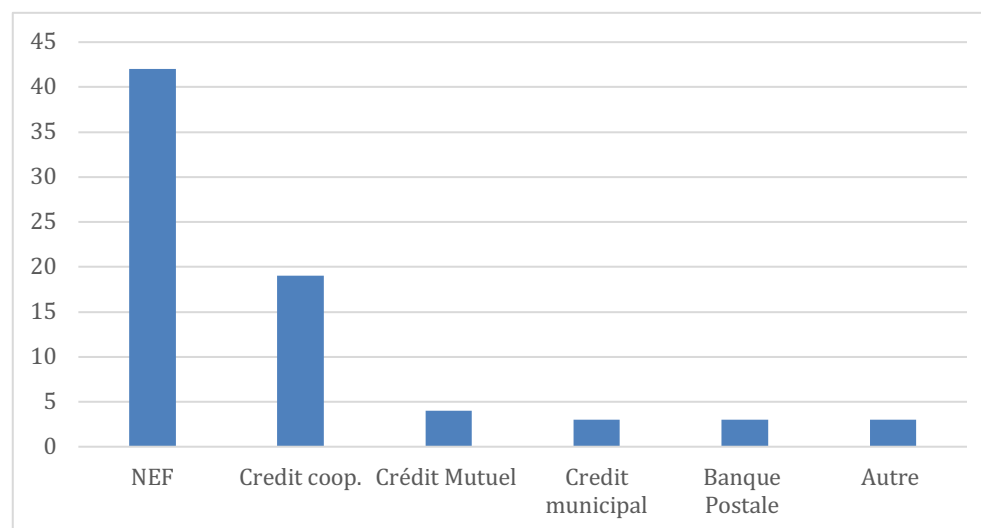
Tableau 15 – Fonds de réserve

	Données 2018	Données 2019
Fonds de réserve, en pourcentage de la masse de monnaie locale en circulation, toutes observations confondues	97,9 % (44 observations)	97,4 % (40 observations)
Fonds de réserve, en pourcentage de la masse de monnaie locale en circulation, lorsque le fonds est inférieur à cette masse	86,5 % (10 observations)	87,4 % (15 observations)

Nota : réponses en nombre variable selon la cohérence des données fournies

La majorité des ML ont leur fonds de réserve placé à la NEF (64,5 % des ML répondantes), 29 % des ML au Crédit coopératif, 6 % des ML au Crédit Mutuel. Les autres ML déposent leurs fonds soit dans un crédit municipal (4,5 %), soit à la banque postale (4,5 %), soit dans une banque coopérative (Crédit Agricole, Caisse d'épargne). Enfin, 14 ML déposent leurs fonds dans deux institutions financières, généralement le Crédit Coopératif et la NEF (c'est le cas pour 8 ML).

Figure 15 – Institutions financières recevant le fonds de réserve



Nota : réponses de 62 ML. Plusieurs réponses possibles

Notons que l'usage du fonds de réserve à des fins de placement (par exemple sous la forme de prise de parts sociales d'organisations comme Terre de Liens) est souligné par une ML. Elle ne concerne pas l'usage direct du fonds, mais la forme des actifs détenus comme réserve. Des parts sociales sont une forme moins liquide qu'un compte de dépôt ou qu'un livret bancaire classique mais n'en constituent pas moins une modalité de mise en réserve.

Dans les deux cas, c'est-à-dire lorsque l'association utilise en direct une partie du fonds de réserve et lorsque l'association consolide ses réserves en en plaçant une partie sur des actifs moins liquides, la question posée est celle du soutien aux acteurs du territoire, point qui sera développé plus loin.

4.6. Conversions et reconversions

Les défauts de cohérence des données fournies en matière de conversions (d'euros en monnaie locale) et de reconversions (de monnaie locale en euros) sont assez importantes, comme on l'a vu (section 4.1). En neutralisant les données incohérentes, et en se concentrant sur les montants convertis et reconvertis en 2018 et 2019 (en abandonnant l'information trop peu fiable sur les conversions et reconversions cumulées depuis le lancement des monnaies), quelques informations intéressantes apparaissent. On se concentre ici sur trois ratios : (1) le rapport entre le volume des conversions sur une période donnée et la masse monétaire, (2) le rapport entre le volume des reconversions sur une période donnée et la masse monétaire et (3) le taux de reconversion, calculé par le ratio volume des reconversions/volume des conversions sur une période donnée.

Ces trois ratios sont liés par cette égalité mathématique :

$$\text{Taux de reconversion} = \frac{\text{reconversions}}{\text{conversions}} = \frac{\text{reconversions}}{\text{masse monétaire}} \times \frac{\text{masse monétaire}}{\text{conversions}}$$

(1) En ce qui concerne le ratio conversions/masse monétaire, le nombre relatif de prestataires explique une partie de l'ampleur des conversions d'euros en ML réalisées par les usagers. En effet, plus le ratio prestataires/usagers est élevé, plus le ratio conversions/masse monétaire est lui-même important. De ce point de vue, l'accroissement du nombre de prestataires est favorable à la dynamique de la ML dans la mesure où cela incite les particuliers à utiliser davantage la ML. Par ailleurs, moins le nombre de comptoirs de change est relativement élevé (c'est-à-dire qu'il est en petit nombre par rapport au nombre d'usagers), plus les conversions réalisées par les usagers sont elles-mêmes faibles : on trouve ici l'importance de développer un réseau dense de comptoirs de change pour faciliter les démarches de conversion en ML des usagers. Enfin, plus le nombre d'usagers est élevé, plus le volume des conversions est élevé par rapport à la masse de monnaie émise (en sortant cependant du calcul les ML de plus de 1 000 usagers).

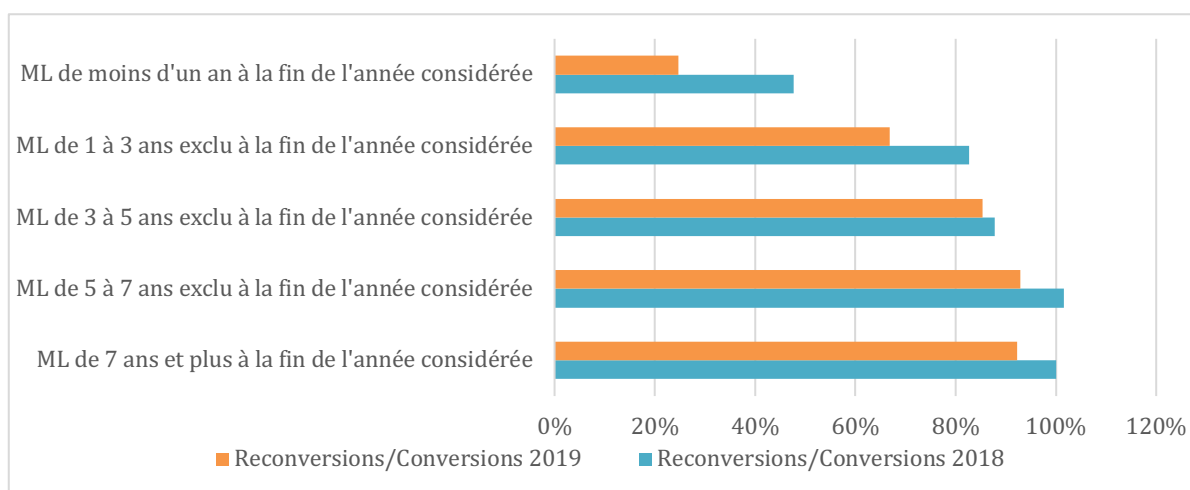
(2) S'agissant du ratio reconversions/masse monétaire, il apparaît que plus le nombre de prestataires est élevé, plus ce ratio est faible. Autrement dit, le nombre croissant de prestataires réduit le besoin qu'il y a de reconvertir les recettes obtenues en ML, ce qui est un résultat attendu.

Les prestataires reconvertissent aussi d'autant plus (en proportion de la masse monétaire en ML) que cette masse monétaire émise par prestataire est élevée. Or ce dernier indicateur est lui-même lié à la taille des monnaies locales : plus les ML ont une taille importante, plus la masse monétaire en circulation par prestataire est élevée. Autrement dit, ce n'est pas seulement le nombre de prestataires qui fait la taille élevée d'une ML, c'est aussi et surtout l'ampleur de la masse monétaire en circulation, et il faut alors accepter que les opérations de reconversions soient particulièrement importantes.

(3) Le taux de reconversion dans l'année, c'est-à-dire le ratio reconversions/conversions, s'élève en moyenne à 79-80 %. Autrement dit, 79 à 80 % des montants convertis en monnaie locale durant l'année sont reconvertis en euros durant la même année. La distribution est cependant très inégale, et cette inégalité présente un

profil assez remarquable : jusqu'à une ancienneté de 7 ans, plus les ML sont anciennes, plus les taux moyens de reconversion dans l'année s'élèvent (Figure 16). Les ML de plus de sept ans ne sont pas épargnées mais ce taux n'est pas plus élevé que celles de 5 à 7 ans. Autrement dit, l'ancienneté des ML ne les préserve pas de la reconversion systématique en euros par les prestataires de leurs recettes en monnaie locale. Au contraire, il semble que si dans les premiers temps d'une ML les prestataires peuvent avoir tendance à conserver les recettes en ML sous cette forme, au fil des années ils les reconvertissent de plus en plus systématiquement. Il y a là un point inquiétant pour les dynamiques de monnaies locales puisque cela signifie que, en moyenne, la réutilisation de leurs recettes en ML auprès des salariés et des fournisseurs est très réduite et ne tend pas à se développer au fil des années.

Figure 16 – Taux moyen de reconversion dans l'année, en 2018 et 2019, en fonction de l'ancienneté des ML



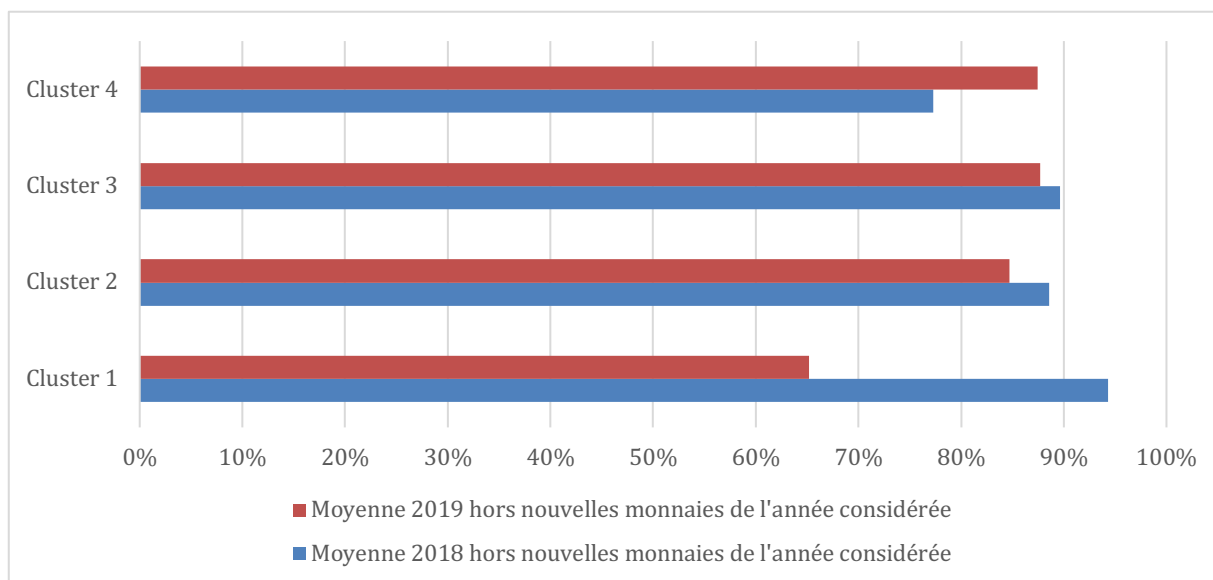
Nota : les ratios reconversions / conversions moyens sont calculés en fonction de l'ancienneté des ML

Le taux de reconversion dans l'année est aussi assez différent selon la taille de la ML, mais les données fournissent des leçons contradictoires si l'on compare 2018 et 2019 (Figure 17). En 2018, plus la ML appartient à un cluster élevé (du fait de son indicateur synthétique de taille, cf. la section 4.4 plus haut), moins le taux moyen de reconversion dans l'année est élevé. Il semble donc que les recettes reçues par les prestataires en ML sont d'autant plus reconverties en euros que la ML est ancienne et qu'elle est de petite taille. Cela pourrait signifier l'existence d'une trappe à circulation dont on ne sort que par l'accroissement de la taille des ML.

Pourtant, en 2019 la situation s'inverse et ce sont alors les plus grandes ML qui présentent un taux de reconversion dans l'année plus élevé. Ce renversement pourrait s'expliquer par les dynamiques différentes des ML selon les clusters. Il semble que les ML confidentielles (cluster 1) aient fourni un gros effort d'accroissement du nombre d'utilisateurs et de masse monétaire (en pourcentage de leur niveau précédent) (Tableau 14), ce qui conduit à penser que les conversions ont été particulièrement importantes en 2019, abaissant de ce fait le taux de reconversion. Au contraire, il semble que les grandes ML du cluster 4 aient eu plus de succès auprès des prestataires que des utilisateurs, avec des difficultés à maintenir l'intérêt des utilisateurs dans l'usage même de la ML, tandis que la taille du réseau l'aurait rendu plus attractif aux yeux des prestataires. La combinaison d'une moindre réussite du côté des utilisateurs (leur nombre et leurs conversions d'euros en ML) et d'une plus grande attractivité pour les prestataires aurait engendré un taux de

reconversion plus élevé. Il reste cependant à affiner cette analyse, qu'il semble important de mener, pour comprendre les dynamiques de conversions et de reconversions, qui sont potentiellement déterminantes s'il s'agit de mener à bien un projet de dynamisation d'une économie de proximité.

Figure 17 - Taux moyen de reconversion dans l'année, en 2018 et 2019, en fonction de la taille des ML



Nota : la taille des ML est ici représentée par le cluster dont elles font partie. Absence de données sur le cluster 5

Dernier point, il est possible d'examiner les taux de reconversion en fonction des frais qui sont imposés (Tableau 16). Se pose la question de savoir si l'imposition de frais de reconversion décourage les reconversions. Ces ML devraient alors connaître des taux de reconversion plus faibles. En 2018, ce frein à la reconversion semble effectivement fonctionner, avec un écart significatif entre les ML sans frais et les ML avec frais. Cependant, les données de l'année 2019 montrent un resserrement très net des taux de reconversion qui atteignent un niveau assez proche de 87 à 88 %, où le caractère désincitatif des frais de reconversion devient peu significatif.

Tableau 16 – Taux de reconversion selon les frais de reconversion

	Données 2018	Données 2019
Taux de reconversion pour les ML qui n'imposent pas de frais	95,4 %	88,4 %
Taux de reconversion pour les ML qui imposent des frais	81,1 %	87,1 %

Nota : calculs réalisés sur des ML pour lesquelles les données de conversion et de reconversion sont disponibles pour les deux années 2018 et 2019 : 16 ML n'imposant pas de frais effectifs (au-delà des intentions éventuelles, cf. supra) et 18 ML imposant des frais de reconversion.

4.7. Peu d'informations à ce stade sur les effets du numérique

On a vu plus haut que 13 des 82 ML en circulation fin 2019 ont une forme numérique. Sur celles-ci, 3 sont purement numériques et 10 combinent une forme papier (lancée en premier) et une forme numérique.

Il manque des données pour fournir une vue précise des effets de l'ajout d'une version numérique de la monnaie sur les ML circulant préalablement sous forme papier. Quelques enseignements partiels peuvent cependant être tirés.

En 2018, pour la seule ML pour laquelle les données sont disponibles, 62,4 % de la masse monétaire totale prend la forme numérique, celle-ci ayant été lancée en 2017. Pour cette ML, pionnière d'une version mixte papier et numérique et par ailleurs de très grande taille, cette part augmente à 70,5 % l'année suivante (Tableau 17). Le numérique a donc largement pris le pas sur le papier dans la masse monétaire et son importance s'accroît. En revanche, le numérique ne résout pas le problème des reconversions puisque le ratio entre reconversions numériques et masse monétaire numérique est supérieur à celui du papier pour la même ML, puisqu'en 2018 ce taux est de 14,1 % pour le format papier et de 37,4 % pour le format numérique. Même à ce niveau, néanmoins, ce ratio de reconversion sur masse monétaire est faible.

Ces données sont cependant spécifiques à une ML seulement, dont on sait l'ampleur des différences par rapport à toutes les autres. Si l'on exclut cette ML, les données 2019 disponibles pour 5 autres ML indiquent que la masse monétaire numérique représente 22,5 % de la masse monétaire totale. Le niveau très inférieur à celui de la grande ML vue à l'instant peut s'expliquer en grande partie par le fait qu'aucune d'entre elles n'a ouvert sa version numérique avant 2018. Le recul manque pour mieux évaluer à la fois l'ampleur du basculement vers le numérique des usagers du papier et l'effet de dynamisation des ML par ce biais.

Comme nous ne disposons pas de données sur l'ensemble des versions numériques des ML, il n'est pas possible de fournir une image même globale de l'ampleur des usages du numérique. On peut se concentrer sur les ML qui combinent forme papier et forme numérique, et qui sont au nombre de 10 sur 82 fin 2019 (Tableau 8). Comme leur taille est très variable, toute évaluation de la part moyenne du numérique dans leur activité est vaine. Il est préférable de séparer la plus grande ML des autres car leur état et leur dynamique semblent très différentes (Tableau 17). Alors que la part du numérique dans l'activité de la plus grande ML oscille entre 61,9 % pour le nombre de particuliers concernés et 74,5 % pour le nombre de prestataires concernés, celle des autres ML mixtes pour lesquelles des données sont disponibles oscillent entre 22,6 % du nombre total de prestataires à 34,6 % du nombre total de particuliers. Cette part très inférieure peut s'expliquer en partie par le caractère nettement plus récent de l'introduction du numérique et peut-être également par de plus grandes difficultés à le faire vivre, mais rien dans les données recueillies ne permet d'aller plus loin que ces deux hypothèses.

Tableau 17 – Part du numérique dans l'activité des ML mixtes (2019)

	ML la plus grande	Autres ML
Part de la masse monétaire numérique dans la masse monétaire totale	70,5 %	22,5 % (sur 5 ML)
Part des usagers utilisant le numérique dans le nombre total de particuliers	61,9 %	34,6 % (sur 4 ML)
Part des prestataires acceptant le numérique dans le nombre total de prestataires	74,5 %	22,6 % (sur 5 ML)

Nota : nombre de répondants variable selon les questions

5. Les liens avec les acteurs socio-économiques du territoire

Cette section explore les relations que les ML entretiennent avec les acteurs socioéconomiques du territoire. Elle commence par étudier l'espace de circulation de ces monnaies (5.1) puis détaille les types d'acteurs avec lesquels elles sont en rapport (5.2) ainsi que leur capacité à allouer des ressources pour soutenir des partenaires sur leur territoire de circulation (5.3). Enfin, nous analyserons les liens entretenus avec les pouvoirs publics locaux (5.4).

Résumé

L'Enquête révèle que les 63 monnaies locales en circulation couvrent environ 13 112 communes, elles sont donc potentiellement utilisables dans 37,5 % des communes françaises. 66 % des ML actives et répondantes estiment la population des bassins de vie où elles circulent à moins de 500 000 habitants et seules 8 ML déclarent un territoire comportant plus d'un million d'habitants.

Quasiment 90 % des ML répondantes entretiennent au moins une relation avec un autre acteur du territoire. Cependant, si l'on étudie plus précisément le nombre de relations et la diversité des partenaires impliqués, on constate peu de diversité dans les partenariats. De même, dans le cadre du soutien des ML aux acteurs du territoire, on observe que seulement 8 ML sur les 65 répondantes déclarent allouer des ressources à des partenaires, tandis que 13 autres en ont le projet ou y réfléchissent.

A l'exception de 29,5 % des ML répondantes qui n'entretiennent aucune relation avec les pouvoirs publics locaux et de 4,5 % ML qui sont en situation de conflit avec ces derniers, on peut observer que les modalités de soutien des collectivités territoriales à l'égard des ML reposent essentiellement sur de la facilitation et de l'apport de ressources matérielles et humaines (61 %), du financement (53 %), et de façon très minoritaire une participation au circuit monétaire par la réception de paiements en ML (9,5 %) et la dépense en ML (6,5 %).

Lorsque les pouvoirs publics soutiennent les ML via des subventions, cela s'inscrit principalement dans deux types de politiques publiques : pour 20 associations, le soutien financier est justifié au titre du projet lui-même, de l'innovation sociale ou du développement de la vie associative. Pour 17 associations, il est réalisé dans le cadre du

soutien à l'économie de proximité, la relocalisation de l'économie, les circuits courts et l'ESS.

5.1. Espace de circulation des monnaies locales

Dans l'enquête 2019-20, trois questions concernaient le territoire des monnaies locales afin d'obtenir à la fois le nom qu'elles utilisent pour décrire le territoire dans lequel elles s'inscrivent et les communes, métropoles, régions et départements concernés. Seule une association déclare une région entière comme territoire de circulation. Deux associations déclarent viser l'entièreté de plusieurs départements et 14 un seul département. Les 47 monnaies restantes ont des aires de circulations plus restreintes, se centrant autour d'une ou plusieurs communes, communautés de communes, agglomérations ou métropoles. Il est intéressant de noter l'utilisation de noms des pays et d'anciens territoires administratifs pour décrire les aires de circulation choisies.

Les aires de circulation revendiquées par les monnaies locales en circulation répondantes regroupent ainsi en moyenne 208 communes, avec une médiane à 84 communes. Avec environ 13 112 communes couvertes par ces 63 monnaies locales, des monnaies locales sont potentiellement utilisables dans 37,5 % des communes françaises. 63 départements accueillent ainsi au moins une monnaie locale, certains en accueillant plusieurs car les ML ne prétendent pas forcément couvrir l'ensemble de la zone.

Tableau 18 - Nombre d'habitants du territoire où circule la monnaie

Nombre d'habitants du territoire de circulation	Nombre de ML	Pourcentage
Moins de 10 000 habitants	1	1,6 %
Entre 10 000 et 100 000 habitants	12	19,1 %
Entre 100 000 et 500 000 habitants	29	46,0 %
Entre 500 000 et 1 million d'habitants	13	20,6 %
Plus d'1 million d'habitants	8	12,7 %
Total	63	100,0 %

Nota : seules les ML effectivement en circulation sont comptabilisées

66 % des ML actives et répondantes estiment la population des bassins de vie où elles circulent à moins de 500 000 habitants et seules 8 ML déclarent un territoire comportant plus d'un million d'habitants. Ces chiffres sont cohérents avec le nombre d'habitants qu'on peut estimer à partir du nombre moyen d'habitants par communes et du nombre de communes accueillant une monnaie locale. En effet, on peut estimer à 1 915 le nombre moyen d'habitants par commune en France et ainsi à 25 millions le nombre d'habitants ayant potentiellement accès à une monnaie locale, ce qui est cohérent avec les estimations du Tableau 18.

Tableau 19 - Milieux de circulation des monnaies locales actives

Milieu de circulation	Nombre de ML	Pourcentage
Rural profond	8	14,3 %
Rural	36	64,3 %
Périurbain	26	46,4 %
Urbain	35	62,5 %
Très urbain	21	37,5 %

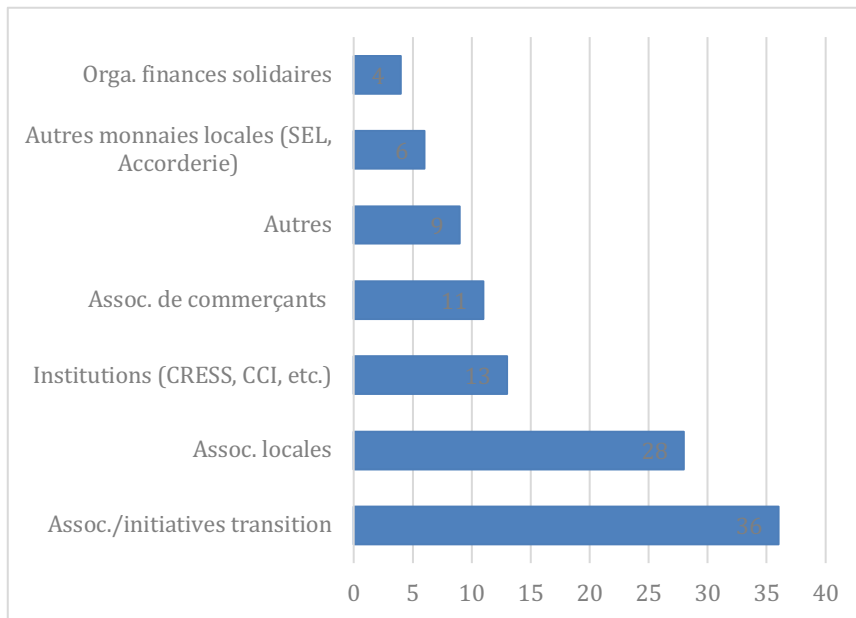
Nota : réponses de 56 ML actives. Plusieurs réponses possibles

78,6 % des ML répondantes ont déclaré circuler dans un milieu urbain ou très urbain et 67,9 % d'entre elles dans un milieu rural ou très rural (Tableau 19). 46 % d'entre elles déclarent à la fois des milieux ruraux et urbains. La diversité des milieux déclarés par chaque ML met en évidence la volonté de couvrir un territoire relativement étendu permettant de développer des complémentarités entre les différents milieux couverts, notamment entre lieux de production et de ventes pour les denrées alimentaires. Les ML participent ainsi à la définition de zones pertinentes pour favoriser l'autonomie et la résilience économique des territoires (Blanc et Fare, 2018).

5.2. Liens et relations aux acteurs du territoire

Au regard de ces aires de circulation, on peut s'interroger sur la capacité des ML à tisser des liens avec d'autres acteurs du territoire. Ainsi, quasiment 90 % des ML répondantes entretiennent au moins une relation avec un autre acteur du territoire (autres systèmes d'échange, projets territoriaux spécifiques, organisations de l'ESS, unions de commerçants, organisations paysannes, société civile organisée, syndicats, etc.) (Figure 18). Ces relations sont majoritairement entretenues avec des associations et/ou initiatives s'inscrivant dans la transition (36 ML) et/ou avec des associations locales dans différents domaines (culture, agriculture bio, AMAP, habitat participatif, repair cafés, tiers-lieux, etc.) pour 28 ML. 13 ML entretiennent des relations avec des chambres consulaires (CCI, CMA, CA) ou des CRESS tandis que 11 ML développent des relations avec des associations ou unions de commerçants. Enfin une minorité développent des relations avec des organisations de la finance solidaire (4 ML) et 6 ML avec d'autres systèmes d'échange du territoire (accorderies, SEL).

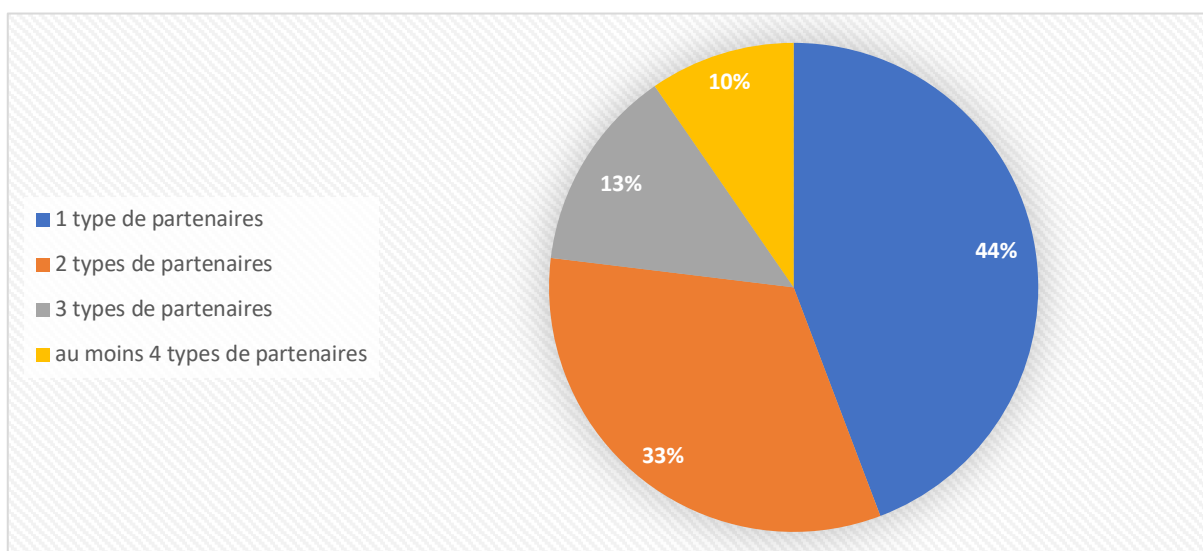
Figure 18 - Liens aux acteurs du territoire



Nota : réponses des 58 ML entretenant des relations avec d'autres acteurs (plusieurs réponses possibles)

Cependant, si l'on étudie plus précisément le nombre de relations et la diversité des partenaires impliqués, on constate peu de diversité dans les partenariats (Figure 19). Si l'on enlève les 7 ML n'entretenant aucun lien avec d'autres acteurs du territoire et les 4 ML n'ayant pas précisé la nature des relations, on observe que 44 % des ML entretiennent des relations avec un seul type de partenaires et 33 % avec deux types de partenaires. Seulement 23 % des ML développent des relations avec plus de trois types de partenaires différents.

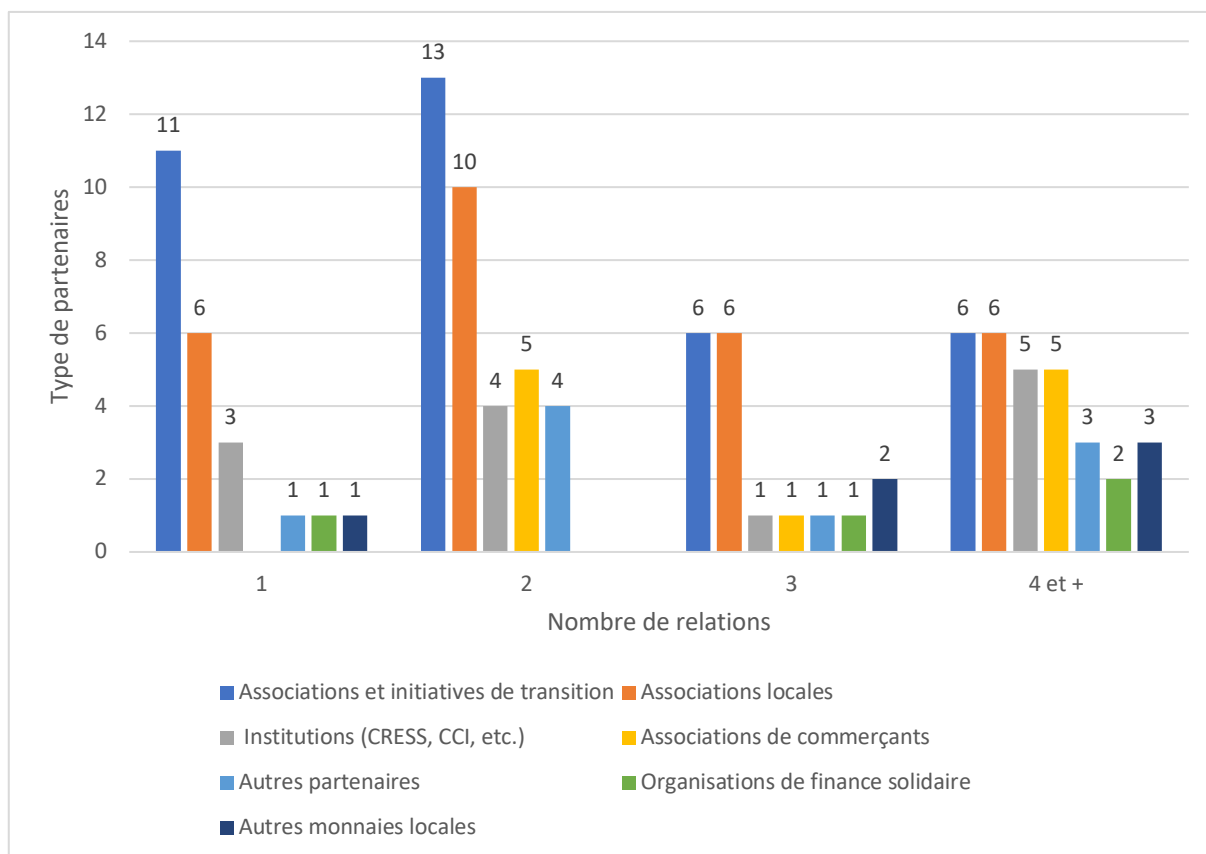
Figure 19 – Diversité des partenaires



Nota : réponses des 52 ML ayant au moins une relation avec un acteur

Cela souligne un manque de diversité dans les partenaires des ML et donc un défaut de transversalité (économique, sociale, culturelle, etc.) dans l'approche du développement territorial portée par les ML (Figure 20). Si les ML souhaitent être reconnues comme des acteurs en capacité de fédérer et d'initier des dynamiques de développement territorial spécifique, elles ont besoin de renforcer leur ancrage territorial et les dynamiques de coopération entre acteurs afin d'en faire un réel levier de transition.

Figure 20 – Type de partenaires en fonction du nombre de relations avec des acteurs



Nota : réponses des 52 ML ayant au moins une relation avec un acteur

L'enquête souligne la capacité des ML à nouer des relations avec des acteurs proches (en termes de partage de valeurs et de formes organisationnelles : associations et initiatives s'inscrivant dans la transition) mais indique également les difficultés à dépasser ce cercle restreint (militant) pour se tourner vers d'autres acteurs (partenaires institutionnels, associations de commerçants, etc.). Une ouverture vers une pluralité d'acteurs pourrait témoigner du renforcement de cet ancrage territorial. A ce stade, les ML pourraient développer des connexions étroites avec les logiques et outils issus de l'économie sociale et solidaire qui favorisent un développement économique et social s'inscrivant dans la cohésion territoriale, la transition écologique et la résilience territoriale (microcrédit, monnaies-temps, tontines, groupements d'achat, épiceries sociales, coopératives, fonds de finance solidaire et d'investissement responsable, banques coopératives, territoires zéro chômeurs de longue durée, pôles territoriaux de coopération économique, etc.).

5.3. Soutien aux acteurs du territoire

Certaines ML développent des dispositifs leur permettant d'allouer des ressources à des personnes morales (associations et/ou entreprises) ou à des personnes physiques soit via des dispositifs internes aux ML, soit à travers des partenariats.

On peut tout d'abord évoquer ici la convention tripartite signée entre la NEF, le Mouvement SOL et le Réseau MLCC, par laquelle « la NEF s'engage à prêter au moins le double du fonds de garantie déposé par une association porteuse de projet de MLC aux entrepreneurs adhérents de cette association mais aussi à assurer la visibilité des prêts accordés dans ce contexte ». D'après les résultats de l'enquête, 13 ML soulignent l'existence d'accords avec des partenaires financiers pour soutenir des projets locaux ou l'économie locale (principalement la convention avec la NEF). Mais il semblerait, au regard des réponses, que seul un réseau plus large fédérant plusieurs associations au sein de la même monnaie a mobilisé spécifiquement cette convention avec la NEF en l'associant à un processus participatif où les membres de la ML peuvent choisir les projets financés par ce biais.

L'enquête visait aussi à identifier les dispositifs propres aux ML elles-mêmes, sur la base de ressources collectées. Dans ce registre, 8 ML sur les 65 répondantes déclarent allouer des ressources à des partenaires, tandis que 13 autres en ont le projet ou y réfléchissent (Tableau 20).

Tableau 20 – Allocation directe de ressources

	Nombre de ML concernées	Pourcentage
Nombre de dispositifs effectifs	8*	12,3 %
Dispositif à l'étude	13	20,0 %
Pas de dispositif mentionné ni de projet en la matière	43	66,1 %
Non réponse	1	1,5 %
Total	65	100,0 %

Nota : réponses des 65 ML ; * Une ML finance à la fois des associations et/ou entreprises partenaires et des publics en difficultés

La plupart des ressources allouées sont proportionnées aux montants convertis en monnaie locale par les adhérents (à raison de 1, 2 ou 3 %), et couvertes soit par le prélèvement réalisé sur les reconversions, soit par la mobilisation du fonds de garantie. Les versements ont lieu en euros ou en ML, parfois les deux (Tableau 1). On note trois cas où la ML peut verser une avance sur projet associatif en monnaie locale ou faire des avances de trésorerie ou des microcrédits aux partenaires professionnels, en plafonnant toutefois ces versements à 10 ou 20 % du fonds de garantie. Enfin, dans deux cas les ressources peuvent être allouées à des personnes en difficulté : soit par volonté des adhérents donateurs, soit par accord avec des associations caritatives en lien avec ces publics ou des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Tableau 21 – Les dispositifs effectifs (nature, nombre et monnaie utilisée)

Dispositifs de soutien effectifs	Nombre de ML concernées	Monnaie utilisée		
		ML	Euros	Les deux (euros et ML)
Financement associations et/ou entreprises	7	3	3	1
Soutien à des publics en difficultés	2	1	1	0
Total	9*	4	4	1

Nota : réponses des 8 ML mettant en place un dispositif de soutien pour les acteurs du territoire. * Une ML finance à la fois des associations et/ou entreprises partenaires et des publics en difficultés

5.4. Liens avec les pouvoirs publics

A l'exception de 29,5 % des ML répondantes qui n'entretiennent aucune relation avec les pouvoirs publics locaux et de 4,5 % ML qui sont en situation de conflit avec ces derniers, on peut distinguer quatre modalités de soutien des collectivités à l'égard des ML : la facilitation (12,5 %) et l'apport de ressources matérielles et humaines (48,5 %), le financement (53 %), la participation au circuit monétaire par la réception de paiements en ML (9,5 %) et la dépense en ML (6,5 %) (Tableau 22).

Tableau 22 – Nature des relations avec les pouvoirs publics locaux

	Nombre	Fréquence
Financement public de l'activité	34	53,0 %
Mise à disposition de locaux ou de matériel	31	48,5 %
Pas de relations avec les pouvoirs publics locaux	19	29,5 %
Soutien moral des pouvoirs publics locaux	16	25,0 %
Pouvoirs publics facilitent l'organisation et le développement de la monnaie locale	8	12,5 %
Services publics locaux payables en monnaie locale	6	9,5 %
Collectivité ou institution publique à l'initiative de la monnaie locale	5	8,0 %
Dépenses des collectivités et services publics locaux en monnaie locale	4	6,5 %
Les pouvoirs publics locaux participent à la gouvernance de l'association ou l'organisme émetteur	4	6,0 %
Conflits avec les pouvoirs publics locaux	3	4,5 %

Nota : réponses de 64 ML (plusieurs réponses possibles)

(1) La facilitation et l'apport de ressources matérielles et humaines

Faciliter les projets monétaires associatifs est une première modalité de soutien. Elle consiste à fournir des contacts, organiser et accueillir des réunions avec des partenaires, aider à l'organisation d'événements ou inclure le projet monétaire dans des événements organisés par ailleurs, communiquer sur le projet dans divers supports de la collectivité (infolettres, panneaux d'affichage, magazines à destination des habitants, etc.). La facilitation inclut donc l'accès à des ressources matérielles (locaux par exemple) et

humaines (temps de travail d'employés) ainsi que l'accès à des services ou organismes municipaux tels que des crédits municipaux. Ainsi 48,5 % des ML répondantes disposent d'une aide en nature (mise à disposition de locaux ou de matériel), généralement de la part des communes ou EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). De même, 12,5 % des ML interrogées considèrent que les pouvoirs publics facilitent l'organisation et le développement de la monnaie locale.

Les communes qui ont impulsé et mis en œuvre un projet de monnaie locale ont joué ce rôle de facilitateur afin qu'un organisme tiers (Crédit municipal ou association *ad hoc*) puisse endosser la gestion du projet. Cependant, cette modalité d'intervention reste rare dans la mesure où seulement 5 ML ont été initiées par une collectivité locale. Parmi ces dernières, les pouvoirs publics participent toujours à la gouvernance de la ML pour deux d'entre elles.

(2) Le financement des associations monétaires

Compte tenu de la faiblesse structurelle des ressources propres ML (cf. infra), un financement public améliore leur capacité à développer leur activité et peut leur permettre de recruter des salariés permanents (Blanc et Fare, 2016a). Ainsi 53 % des ML (soit 34 ML) ont obtenu (au lancement ou pour des projets de développement) des financements publics pour développer leurs activités (subventions, appels à projets, réserve parlementaire, etc.), que cela soit de la part des différentes échelles de collectivités territoriales, de l'Etat (FDVA)¹⁰, de l'ADEME, de l'Europe (programme Leader) ou encore d'un parc naturel régional. En 2019, 27 ML déclarent avoir reçu des subventions pour un total de quasiment 510 000 € (allant de 500 € à plus de 90 000 €) soit 18 860 € en moyenne par association et avec une médiane à 10 000 € (Tableau 23).

Tableau 23 – Subventions reçues en 2019

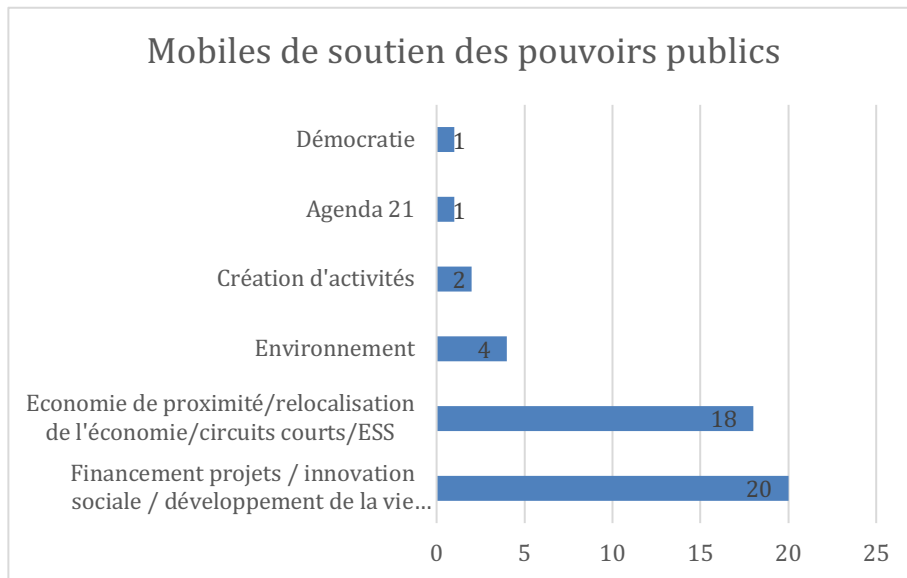
Montant total	Minimum	Médiane	Moyenne	Maximum
509 241,00	500,00	10 000,00	18 860,78	90 091,00

Nota : réponses des 27 ML

Ce soutien des pouvoirs publics (via des subventions) s'inscrit principalement dans deux types de politiques publiques (Figure 21). Pour 20 ML (soit plus de 70 % des ML obtenant une subvention), le soutien financier est justifié au titre du projet lui-même, de l'innovation sociale ou du développement de la vie associative. Pour 17 ML (soit 64,5 % des ML obtenant une subvention), il est réalisé dans le cadre du soutien à l'économie de proximité, la relocalisation de l'économie, les circuits courts et l'ESS. Une minorité (4 ML) obtient des subventions au titre de l'environnement.

¹⁰ Le FDVA (Fonds de développement de la vie associative) est un fonds national géré au niveau départemental qui soutient la formation des bénévoles, le fonctionnement général des associations ou des projets innovants.

Figure 21 – Inscription dans les politiques publiques



Nota : réponses des 27 ML ayant obtenu une subvention

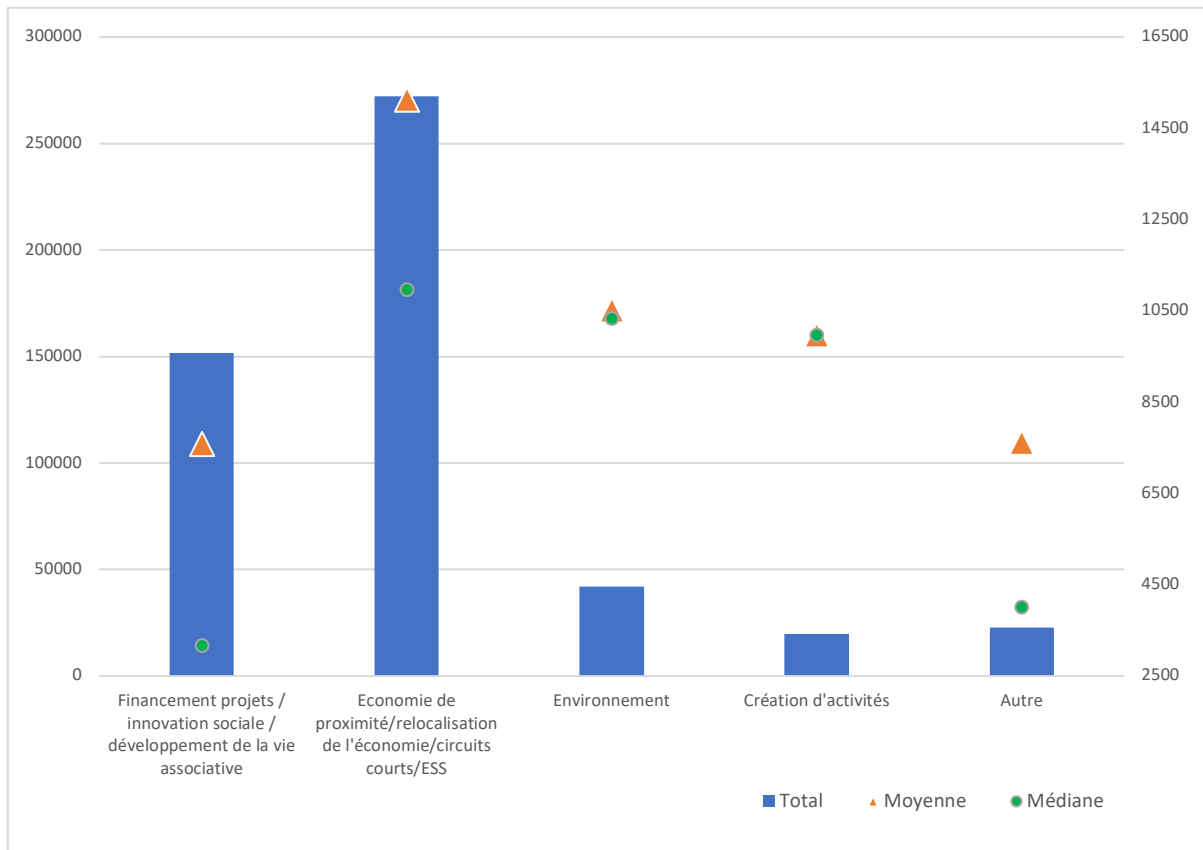
Cependant, si l'on analyse les montants alloués au regard des différents mobiles, on observe que les montants (en volume et en moyenne) obtenus dans le cadre du soutien à l'économie de proximité sont supérieurs à ceux alloués pour le financement de l'activité associative (même s'il s'agit du référentiel le plus mobilisés par les ML) (Figure 22). Il en va de même de la médiane, qui est plus de trois fois supérieure lorsque le financement obtenu l'est au titre de l'économie de proximité. Cela souligne le fait que les financements reçus au titre du financement de l'activités associative (majoritaire) s'inscrivent dans une forme de soutien à la vie associative sans inscription dans une politique publique spécifiquement orientée vers le développement économique local.

Les données relatives aux autres politiques publiques (création d'activités et environnement) viennent à l'appui de cette analyse dans la mesure où les moyennes et les médianes sont largement supérieures même si cela concerne une minorité de ML.

De plus, les compétences dévolues aux collectivités territoriales expliquent que certaines collectivités sont plus à même de financer la vie associative locale. On peut mettre cela au regard des aires de circulation des ML dans la mesure où l'échelle de circulation des ML est majoritairement communale ou intercommunale, ce qui laisse supposer que le premier interlocuteur public des ML se situe à cet échelon. Or les compétences des communes et intercommunalités sont relatives aux services de proximité, dont la vie associative (premier mobile de soutien), mais, compte tenu des ressources parfois limitées de ces communes et/ou de leur petite taille, les sommes allouées sont relativement faibles.

Il peut cependant y avoir un biais dans les données recueillies, dans la mesure où certaines ML ont mentionné plusieurs mobiles, ce qui peut illustrer la difficulté à identifier le « guichet » ou le référentiel des politiques publiques à mobiliser pour obtenir des financements.

Figure 22 – Montant des subventions publiques reçues selon le mobile de soutien



Nota : réponses des 27 ML (ayant reçu une subvention en 2019). Total : échelle de gauche. Moyenne et médiane : échelle de droite.

Tableau 24 – Montants des subventions reçues selon le mobile de politiques publiques

	Nbre de ML	Total (en €)	Min. (en €)	Médiane (en €)	Moyenne (en €)	Max. (en €)
Financement projets / innovation sociale / développement de la vie associative	20	151 577	250	3 167	7 579	33 500
Economie de proximité/relocalisation de l'économie/circuits courts/ESS	18	272 327	333	10 959	15 129	45 000
Environnement	4	42 018	3 333	10 334	10 505	18 018
Création d'activités	2	19 918	1 900	9 959	9 959	18 018
Autre	3	22 818	800	4 000	7 606	18 018

Nota : réponses des 27 ML ayant reçu une subvention en 2019. Arrondi à l'euro le plus proche

(3) La participation au circuit monétaire / 1 – réception

Une troisième modalité de soutien consiste pour une collectivité à participer à la circulation monétaire, par la réception de paiement ou par la dépense en monnaie locale. Ces deux registres sont assez différents dans la pratique et ont tous deux fait l'objet à la fois de débats et d'expérimentation, bien que de manière plus conflictuelle pour le volet dépense.

L'acceptation de certains règlements en monnaie locale est le premier degré de cette participation au circuit monétaire. Cela concerne des services municipaux en régie comme des bibliothèques, des musées, des piscines, des événements sportifs, des salles de spectacle. Cela peut aussi concerner des services fournis par des sociétés d'économie mixte, comme les sociétés de transport en commun ou de vélos, qui ne sont pas soumis aux mêmes règles de comptabilité publique que les collectivités et leurs services en régie. Dans les faits, les résultats de l'enquête montrent que très peu de collectivités territoriales participent directement à l'usage de la ML dans la mesure où seules 6 ML (soit 9,5 %) sont utilisables pour payer les services publics locaux.

(4) La participation au circuit monétaire / 2 – dépense

L'autre versant de la participation au circuit monétaire est celui de la réalisation de paiements en monnaie locale par la collectivité. Ce versant est tout aussi important que le précédent. Néanmoins, seulement 4 ML (soit 6,5 %) sont mobilisées par les collectivités territoriales pour leurs dépenses¹¹. Enfin on observe que pour 2 de ces quatre ML les pouvoirs publics locaux participent également à la gouvernance de l'association (cf. supra).

Les ML peuvent encore par conséquent renforcer leur ancrage territorial en développant des partenariats localement (avec des acteurs diversifiés comme avec les acteurs publics) et en s'insérant dans des réseaux de coopération entre acteurs. En effet, les ML peuvent venir appuyer une véritable stratégie de développement territorial au sens où leur effet de levier s'accroît lorsqu'elles sont combinées avec les autres mécanismes et instruments de la politique d'intervention de la collectivité et de ses partenaires locaux (Fare, 2016 ; Blanc et Fare, 2018). Les ML ne semblent ainsi pas suffisamment appréhendées comme des acteurs catalyseurs de l'animation et du développement de formes de coopération sur les territoires.

¹¹ La question de la méthode employée pour réaliser ces paiements n'a pas été incluse dans l'enquête.

Conclusion

Cette enquête fournit une première image assez précise de l'état des monnaies locales en France en 2018-19, dans un contexte où la période de croissance très forte de leur nombre semble toucher à sa fin. Le traitement de cette enquête permet de saisir leur dynamique, leur construction démocratique, leur attachement aux problématiques locales, de soutenabilité et d'économie sociale et solidaire. Il montre également les tâtonnements dont les associations font preuves dans divers domaines comme les rapports aux collectivités locales ou l'élaboration de solutions numériques. Il met à jour leur diversité mais également leur grande disparité. Cette enquête a cependant souffert de l'absence de réponse de certaines monnaies locales, de la difficulté à traiter certaines questions et de l'absence d'autres questions.

Enfin, bien que l'on ait essayé de présenter certains éléments en dynamique, l'enquête fournit surtout une photographie des monnaies locales en 2018-19. Cela empêche de bien comprendre les dynamiques à l'œuvre notamment en ce qui concerne l'évolution de l'activité monétaire des associations, de leur budget, de leur mobilisation de temps d'activité bénévole et de travail salarié, ou encore en ce qui concerne leurs rapports aux collectivités et aux acteurs socioéconomiques du territoire. Il serait à ce titre tout à fait important d'assurer un suivi régulier de l'activité des monnaies locales par le biais d'une enquête annuelle allégée. Dans les deux ou trois années prochaines, il devrait notamment y avoir une transformation importante de l'activité des associations du fait de la mise en place de versions numériques des monnaies locales ; une enquête annuelle permettrait d'identifier les modalités et les conséquences de cette évolution importante.

Annexe – les 82 monnaies locales en circulation recensées fin 2019

La liste qui suit reprend les monnaies locales identifiées comme étant effectivement en circulation sur le territoire français à la fin 2019.

Nom de la monnaie	Département(s)	Année de mise en circulation
Abeille	Lot-et-Garonne	2010
Commune	Loire	2010
Lucioles	Ardèche	2011
Sol-Violette	Haute-Garonne	2011
Heol	Finistère	2012
MUSE	Maine-et-Loire	2012
Éco du bon sens	Haute-Savoie	2012
Roue (Vaucluse, SEVE 84)	Vaucluse	2012
Eusko	Pyrénées-Atlantiques	2013
MIEL	Gironde	2013
Retz'L	Loire-Atlantique	2013
Bou'Sol	Pas-de-Calais	2013
Radis	Haut Rhin	2013
Galléco	Ille-et-Vilaine	2013
Touselle	Haute-Garonne	2013
Céou	Lot	2014
Roue (Marseille - Pays Phocéén, SEVE 13)	Bouches-du-Rhône	2014
Maillette	Cotes-d'Armor	2014
Pêche (Ile-de France hors Paris)	Seine-Saint-Denis, Ile de France	2014
Cers	Aude	2014
Pyrène	Ariège	2014
Elef	Savoie	2014
Roue (Pays salonnais)	Bouches-du-Rhône	2015
Doume	Puy-de-Dôme	2015
Sol Olympe	Tarn et Garonne	2015
SoNantes	Loire-Atlantique	2015
Beunèze	Charente-Maritime	2015
Lou Pelou	Haute-Vienne et Corrèze	2015
T!NDA	Pyrénées-Atlantiques	2015
Léman	Ain et Haute-Savoie	2015
Grain	Seine-Maritime	2015
Stück	Bas-Rhin	2015
Agnel	Seine maritime et Eure	2015
Gonette	Rhône	2015
Galais	Morbihan	2015
Ostrea	Gironde	2016

Roue (Alpes de Haute-Provence, SEVE 04)	Alpes-de-Haute-Provence	2016
Rozo	Loire-Atlantique	2016
Lignière	Cher et Indre	2016
Gabare	Indre-et-Loire	2016
Lien	Loire	2016
Renoir	Alpes-Maritimes	2016
Méreau	Loiret	2016
Buzuk	Finistère	2016
Trèfle	Dordogne	2016
Mige	Creuse	2017
Gâtinelle	Deux-Sèvres	2017
Roue (Pays d'Aix)	Bouches-du-Rhône	2017
Vendéo	Vendée	2017
Cep	Tarn	2017
Pive	Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort	2017
Flamant	Bouches-du-Rhône	2017
Roue (Hautes-Alpes, Roue05)	Hautes-Alpes	2017
Cairn	Isère	2017
Cigogne	Haut-Rhin	2017
Florain	Meurthe-et-Moselle	2017
Marcassol	Ardennes	2017
Sonnante	Hautes-Pyrénées	2017
Roue (Pays d'Arles)	Bouches du Rhône	2017
Nissart	Alpes-Maritimes	2017
Bizh	Morbihan	2018
Segal	Morbihan	2018
Soudaqui	Pyrénées-Orientales	2018
Krôcô	Gard	2018
Kwak	Guyane française	2018
Gentiane	Haute-Savoie	2018
Cagnole	Yonne	2018
Aqui	Dordogne	2018
Pêche (Paris)	Paris	2018
Passeur	Loiret	2018
Racine	Yvelines et Essonne	2018
RolloN	Région Normandie	2018
Babet	Rhône, Ardèche et Loire	2018
Graine	Hérault	2018
Ourse	Morbihan	2018
Pois	Vienne	2018
Bulle	Charente	2019

Sézu	Gard	2019
Fève	Var	2019
Soudicy	Allier	2019
SouRiant	Aude	2019
Aïga	Gard	2019

Références citées

Blanc Jérôme, Fare Marie, « Enjeux de l'hybridation des ressources pour les monnaies locales associatives ». In : Gardin, L. and Jany-Catrice, F. (dir.) *L'économie sociale et solidaire en coopérations*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016a, pp. 153-164.

Blanc Jérôme, Fare Marie, « Turning values concrete: the role and ways of business selection in local currency schemes », *Review of Social Economy*, 2016b, vol. 74, n°3, pp. 298-319.

Blanc Jérôme, Fare Marie, « Pathways to improvement. Successes and difficulties of local currency schemes in France since 2010 », *International Journal of Community Currency Research*, 2018, vol. 22, Winter, p. 60-73.

Blanc Jérôme, Lakócai Csaba, « Toward spatial analyses of local currencies: the case of France », *International Journal of Community Currency Research*, Winter 2020, vol. 24, n° 1, p. 11-29.

Fare Marie, *Repenser la monnaie. Transformer les territoires, faire société*, Paris : Ed. Charles Leopold Mayer, 2016.

Laville Jean-Louis, Sainsaulieu Renaud, *L'Association. Sociologie et économie*, Paris, Fayard-Pluriel, 2013.

Lung Yannick, Malherbe Léo, Montalban Matthieu, « Entre proximité territoriale et proximité virtuelle. La transition numérique dans l'écosystème français des monnaies locales », Note de travail MoLoNA n°4, mars 2020, GREThA, Université de Bordeaux, 18 p.

Magnen Jean-Philippe, Fourel Christophe, *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité* [Rapport], Paris, Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 2015, 76, 180, 46 p.